

eduwagner

tribune laïque n° 151 février 2020

Publication de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl



DOSSIER Tabous autour de la maternité

actualité
Libre-choix et
marché scolaire

éducation
Dans le berceau
des inégalités

sciences
«J'entretiens
l'émerveillement»

chronique de
la Ligue

La Poétique
rencontre
lectures
Enfances de
classe

Les mères monoparentales.

Certains parents ne ressentent pas cette euphorie

Sommaire

Focus		
Les coups de cœur de la Ligue		p 4
Coup de crayon sur l'actu		
Génération Z		p 6
Actualité		
Libre-choix et marché scolaire		p 7
Chronique de la Ligue		
La Poétique rencontre		p 11
Dossier TABOUS AUTOUR DE LA MATERNITÉ		p 12
Accouchement: sexisme et violations des droits des femmes		p 13
Le regret d'être mère: un tabou à lever pour déculpabiliser		p 18
Les femmes et les hommes pas égaux face au droit		p 21
Monoparentalité: femmes et enfants en danger		p 24
Pour aller plus loin		p 27
Bonnes pratiques		
Un projet d'école à Auderghem vise une pédagogie mixte		p 28
Lectures		
Dans le berceau des inégalités		p 30
Éducation		
«Jeune enseignant: toutes ces choses que l'on ne m'a jamais dites»		p 33
Sciences		
«J'entretiens l'émerveillement»		p 36

Couverture

Ma Tête est pleine d'endroits

Marie Leprêtre, alias «*Ma Tête est pleine d'endroits*» est née en France en 1985. Elle vit aujourd'hui à Bruxelles où elle travaille comme illustratrice, animatrice artistique, poète, déclamatrice. Cheffe de famille monoparentale et militante féministe, queer, c'est par l'expression artistique qu'elle donne libre cours à son besoin de dire, de clamer, d'incarner, d'inscrire, de donner une forme et du sens à ce qu'elle est, à ce qu'elle vit et à ce qui l'entoure.
www.marielepretre.wordpress.com



éduquer

est édité par



de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles

Éditeur responsable
Roland Perceval

Direction
Patrick Hullebroeck

Responsable de la revue
Juliette Bossé

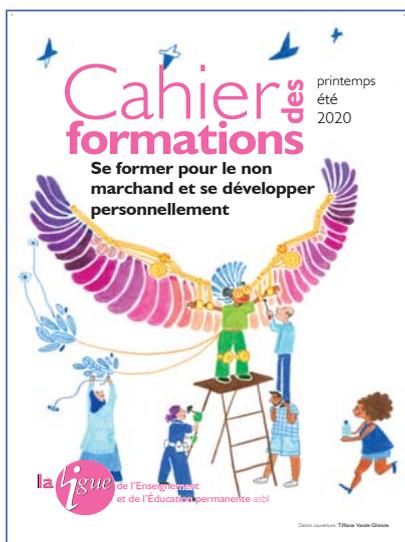
Mise en page
Éric Vandenhede
assisté par Juliette Bossé

Réalisation
mmteam sprl

Ont également collaboré
à ce numéro:

Patrick Hullebroeck
Marie Versele
Juliette Bossé
Maud Baccichet
Abdel de Bruxelles
Pamela Cecchi
Aurore Vegas
Laudine Lahaye
Miriam Ben Jattou
Fatma Karali
Anne-Isabelle Riano
Sophie Haufman
Pierre de Buyl
Manon Legrand
Talhaoui Amina
Biesemans Frédérique
François Chamaraux

Le cahier des formations de *la ligue* printemps-été 2020



Vous y trouverez nos formations destinées aux professionnel-le-s et volontaires du secteur non-marchand, nos stages en développement personnel, ainsi que nos activités de loisirs culturels.

La majorité d'entre elles ont lieu en semaine et durent 2, 3 ou 4 jours pour une PAF se situant entre 49€ et 149€.

Pour l'été, nos stages résidentiels vous attendent sur le site de La Marlagne à Wépion (résidentiels de juillet) ainsi qu'au Centre de Dépaysement et de Plein Air de Saint-Vaast (résidentiels d'août)! Nos formations sont organisées à Bruxelles.

Pour connaître notre programme détaillé, les dates, les PAF et pour vous inscrire:

ligue-enseignement.be

Pour recevoir un conseil ou la version papier du Cahier des formations:

02/511 25 87

formation@ligue-enseignement.be

Je deviens membre de *la ligue*

2020

Pourquoi?

Parce que je soutiens des valeurs:

- d'égalité fille - garçon dans l'éducation;
- de neutralité au sein de l'école publique;
- d'émancipation par l'éducation pour tous.

Parce que l'affiliation me permet de bénéficier de nombreux avantages:

- envoi à votre domicile de la revue mensuelle *Éduquer*;
- envoi à votre domicile de notre Cahier des Formations (2x/an);
- tarifs préférentiels pour la majorité des activités organisées par la Ligue.

Comment?

Nous vous invitons à verser 25€ sur le compte de la Ligue: BE19 0000 1276 6412.

Si vous êtes déjà membre, pensez à renouveler votre cotisation.

Nous espérons de tout cœur vous compter parmi nos membres en 2020.



Je m'abonne à *Éduquer*

Vous êtes enseignant-e, direction d'école, parent, ou tout simplement intéressé-e par les questions d'éducation et d'enseignement? Pour seulement **25 €** par an, retrouvez, **chaque mois**, les informations sur l'actualité de l'enseignement sélectionnées pour vous par la Ligue et des analyses approfondies sur les questions éducatives!

Retrouvez tous nos articles et l'actualité de la Ligue sur le site **ligue-enseignement.be**

Mémoire militante

2020 commémorera le 75^e anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination édifiés par les nazis.

Ces lieux, dont si peu qui y furent déportés, échappèrent, sont d'abord des lieux de mémoire et les témoignages matériels de la barbarie. Pour les familles des victimes et pour toutes celles et tous ceux qu'un lien communautaire rattache directement à l'horreur du génocide, cette dimension mémorielle est primordiale.

Le souvenir des crimes perpétrés par les nazis appelle d'abord le respect pour les victimes.

La conservation des lieux suscite régulièrement des débats entre deux conceptions: celle qui souhaite avant tout, pour ne pas dire exclusivement, préserver la dimension mémorielle des lieux et celle qui souhaite ajouter à celle-ci une dimension éducative et citoyenne en relation directe avec les enjeux contemporains.

Les premiers craignent que les aménagements à des fins d'éducation ne finissent par oblitérer l'implacable réalité des traces mémorielles qui subsistent et que les nazis bien souvent cherchent à effacer. Ils craignent aussi que le silence que requiert le recueillement ne soit troublé par les inévitables débats circonstanciels qui font l'actualité d'une démocratie bien vivante.

Les seconds craignent que la mémoire vacille si elle n'est pas entretenue par la confrontation avec les enjeux contemporains. Ils craignent aussi que l'histoire se répète, en particulier aujourd'hui, alors que l'extrême-droite s'habille de nouveaux oripeaux et cherche à faire croire qu'elle ne doit rien à ses prédécesseurs ou que ceux-ci font l'objet d'accusations infondées.

Ces deux conceptions sont-elles totalement inconciliables?

Vérité historique, mémoire subjective, recueillement et éducation ne devraient-ils pas se conjuguer sous l'égide de la solidarité humaine?

Pour celles et ceux que l'esprit de résistance inspire, il n'y a de cesse de penser que le combat continue et que la mémoire elle-même se doit d'être militante si elle veut préserver l'héritage des personnes qui combattirent pour un monde plus humain, plus libre et plus fraternel.

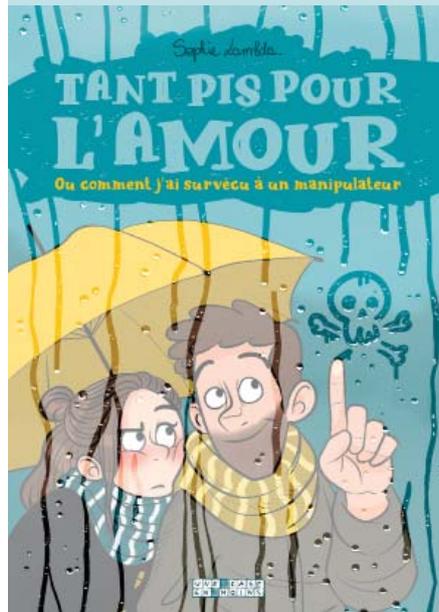
Patrick Hullebroeck, directeur

Bande dessinée

Tant pis pour l'amour de Sophie Lambda

La rencontre entre Sophie et Marcus fut fulgurante: en seulement 48h, elle était tombée sous le charme. Comment résister à ce personnage? Jusque-là sceptique quant aux relations de couple, cette fois-ci Sophie se permettra de succomber! Pourtant, de nombreuses ombres au tableau apparaissent: Marcus a un comportement étrange à son égard, il lui ment, est incohérent et surtout est capable d'une grande violence envers elle. La vérité tombe: Sophie aime un manipulateur narcissique. La proie est attrapée, le piège se referme... la destruction peut commencer.

Malgré la lourdeur du sujet, Sophie Lambda parvient à nous plonger sans difficulté et parfois avec humour dans le quotidien de cette femme, manipulée, meurtrie, violentée. Un ouvrage précieux, sensible et habile à mettre entre toutes les mains.



Citation



«Le mot résister doit toujours se conjuguer au présent.»

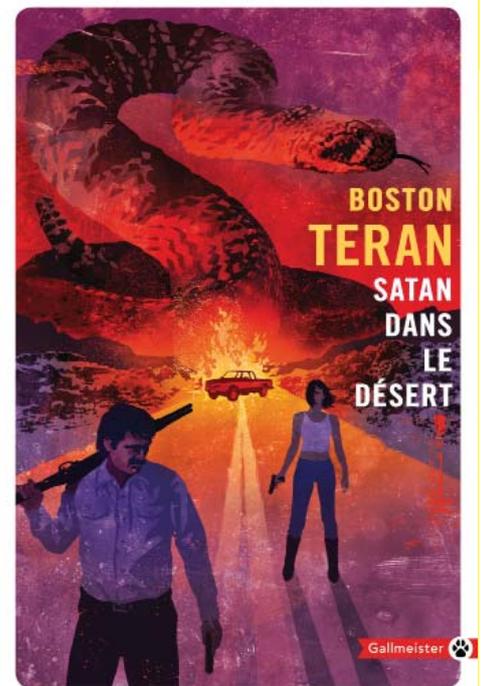
Lucie Aubrac

Littérature

Satan dans le désert de Boston Teran

Road movie aux accents démoniaques, *Satan dans le désert* est une percée violente et brutale dans l'univers pervers des esprits détraqués. Entre la Californie et le Nouveau-Mexique, Case et Bob se retrouvent, malgré eux, embourbés dans une course-poursuite dramatique dont l'enjeu est la survie de Gabi, la fille de Bob, sauvagement enlevée par les membres de la Voie de la Main Gauche, groupuscule sataniste anarchiste. Bienvenue en enfer!

Énigme littéraire, on ne sait pas grand-chose de Boston Teran. Sous ce pseudonyme mystérieux, se cache un homme (peut-être une femme?), né dans le Bronx à New-York, aujourd'hui réfugié en Californie. Son écriture est aussi vive que brutale. À mi-chemin entre Charles Manson et Jack l'Éventreur, les personnages de Boston Teran sont tout aussi fascinants que répugnants. Une lecture trash mais jubilatoire, à ne pas mettre entre toutes les mains... Les lecteurs et lectrices avertis s'en délecteront!



ladeportationdesjuifs.be

À l'heure de la commémoration des 75 ans de la «libération» des camps, le CAL nous livre un site consacré à la tentative d'extermination des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

À travers son riche dossier pédagogique sur «La déportation des Juifs de Belgique» (vidéos et fiches pédagogiques), le site offre un outil accessible et complet exploitable en classe comme à la maison.

Plus d'infos: <http://ladeportationdesjuifs.be>

LA DÉPORTATION DES JUIFS DE BELGIQUE

Site Internet

<https://ecoleduclimat.be>

L'engagement de la jeunesse pour le climat est exceptionnel. Pourtant, même si les jeunes se sentent concernés par le climat, leurs connaissances en la matière ne sont pas toujours au beau fixe! C'est pourquoi WWF, en collaboration avec le SPF Santé publique, a mis sur pied un nouvel outil de ressources sous la forme d'un site: ecoleduclimat.be



Cette plateforme interactive prépare les jeunes à devenir de véritables experts du climat, avec un contenu conçu sur mesure en fonction des niveaux des élèves. Le site se décline en deux versions: www.gardiensduclimat.be pour les 9-14 ans et www.climatechallenge.be pour les 14 ans et plus.
Plus d'infos: <https://ecoleduclimat.be>



Ressources

L'envol de l'école

«Imaginez une école qui afficherait en grand sur sa façade la phrase 'Apprendre pour être libre', une école qui repenserait entièrement l'organisation traditionnelle des cours pour leur donner plus de sens et transmettre aux élèves le désir d'apprendre...»

Ainsi débute la série documentaire sonore de Guillaume Istace *L'envol de l'école*; retraçant le projet fou de réinventer l'école avec la création du Lycée Intégral Roger Lallemand (LIRL) à St-Gilles (Bruxelles). Entre ce projet, à certains égards, utopique et la réalité de terrain, la série permet de comprendre pleinement l'ampleur de la tâche: comment concilier rêve et réel? Comment faire coïncider les nouvelles pédagogies avec des élèves parfois réticent-e-s? La série se décline en six épisodes de 25 minutes qui plongent l'auditeur-trice dans le quotidien des professeur-e-s et des élèves. À écouter en podcast à l'adresse: <https://soundcloud.com/guillaume-istace/sets/lenvol-de-lecole>



Littérature Jeunesse

Le Monstre du placard existe et je vais vous le prouver! de *Antoine Dole et Bruno Salamone*

Le monstre du placard existe! La preuve: il mange des bonbons, c'est pour ça qu'il y a des paquets vides sous mon lit! Il s'ennuie pendant la journée, c'est pour ça qu'il y a des dessins sur les murs! Mais la nuit, le monstre de mon placard a peur du noir, c'est pour ça qu'il faut laisser la veilleuse allumée! Souvent présenté comme la cause des terreurs nocturnes des plus petits, ici le monstre du placard devient compagne: à la fois complice des bêtises mais aussi des peurs, il est un allié imparable pour passer une belle et douce nuit. Grâce à son magnifique graphisme et sa structure en saynètes *Le monstre du placard existe et je vais vous le prouver!* est un album très drôle qui mêle avec habileté le quotidien et l'imaginaire débordant des enfants pour dédramatiser le passage au coucher.

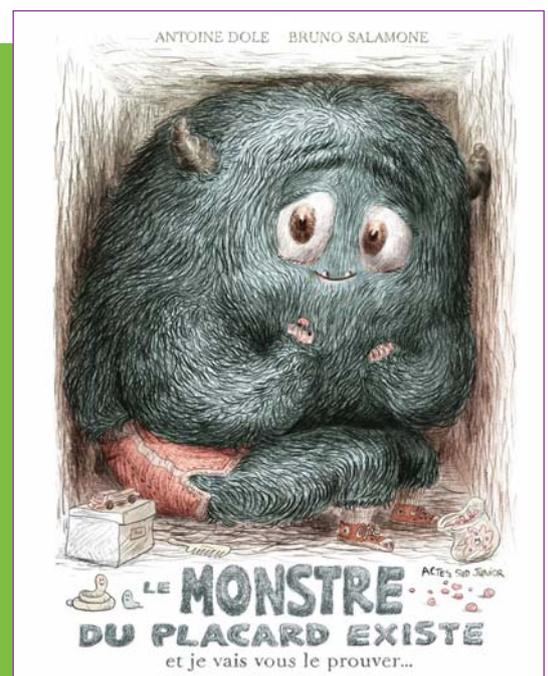
Série

Years and years

Aux lendemains du Brexit, la famille Lyons vit à Manchester. À l'heure où le monde évolue à une vitesse déraisonnée, où les technologies prennent le pas sur le relationnel, où les crises financières ruinent le peuple, où les partis extrémistes pullulent à travers la planète, où la terre meurt... comment une famille ordinaire, imparfaite mais pètrie d'amour, peut-elle survivre à de telles catastrophes?

Récit d'anticipation dans un futur très proche, *Years and Years* de HBO est un «petit bijou» de cynisme, parfaitement glaçant et étonnamment réaliste. Migration, populisme, géopolitique, nouvelles technologies, catastrophes écologiques... Tout y est traité avec justesse grâce à un casting irréprochable, un rythme soutenu et des dialogues pêchus. On en ressort abasourdi.

Passée plus ou moins inaperçue à sa sortie au printemps 2019, *Years and Years* est pourtant LA série à ne pas rater pour tout-e spectateur-trice friand-e de dystopies.





Tu fais quoi ?

👁️❤️

Okay.



Qui est la génération Z?

Libre-choix et marché scolaire

Les derniers résultats PISA mettent à nouveau en évidence le lien entre l'existence d'écoles élitistes et d'écoles «ghettos populaires», et la disparité de résultats entre élèves en Belgique. L'occasion de rappeler que le libre-choix, qui laisse toute liberté aux parents de choisir l'école de leurs enfants, est l'une des raisons¹ des très fortes inégalités au sein du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En décembre dernier, l'APED (Appel pour une école démocratique) sortait une analyse particulièrement intéressante autour des derniers résultats PISA. Pour rappel, PISA est une enquête internationale (menée dans 79 pays) qui évalue les connaissances et les compétences d'élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit, en sciences et en mathématiques. Elle permet à la fois de comparer les systèmes scolaires entre eux, mais aussi d'évaluer les inégalités au sein d'un même pays. Si l'APED formule nombre de critiques quant au caractère comparatif du classement PISA² entre les pays, elle met en exergue le fait que «si l'on part du principe que les élèves d'un même pays (ou système d'enseignement) devraient en principe être égaux face à ces tests, alors on peut admettre que la mesure des inégalités de performance à l'intérieur des pays est une mesure valide et comparable de l'équité des systèmes d'enseignement». En ce sens, les conclusions sont édifiantes, au niveau des pays ouest-européens, la Belgique reste l'un des pays les plus inégalitaires: «La Flandre se classe en tête, devant l'Allemagne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la France»³.

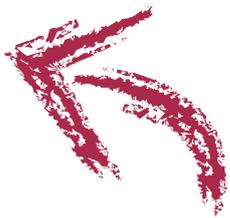
Ce que disent les graphiques

À travers les trois graphiques page suivante, PISA permet de mettre en évidence le lien entre les performances moyennes des élèves et l'indice socio-économique de chaque école participante: «L'axe horizontal indique l'indice socio-économique moyen de chaque école (à droite les écoles de l'élite sociale, à gauche les ghettos de pauvres). L'axe vertical indique le score PISA moyen». Nico Hirtt, l'un

des fondateurs de l'APED, analyse les graphiques ainsi: «En Belgique, le nuage de points s'étire régulièrement du coin inférieur gauche (écoles très pauvres et très faible performance) au coin supérieur droit (écoles très riches à très haute performance). En Norvège, au contraire, le nuage est très regroupé et peu orienté (...) N'allez surtout pas croire qu'il n'y aurait pas de pauvres, ni d'élèves médiocres en Norvège. L'indice socio-économique des élèves norvégiens s'étale grosso-modo de l'indice -2 à l'indice 2, tout comme en Belgique. Et tout comme en Belgique, les performances des élèves vont, en gros, de 300 à 700. Mais cela n'apparaît pas sur le graphique des écoles, parce que les établissements norvégiens sont moins polarisés socialement que les nôtres: il n'y a pas, ou moins, de ghettos». Il ajoute: «On observera enfin que la Suède, qui a aussi un tronc commun jusqu'à 16 ans, obtient des résultats nettement moins favorables puisqu'elle se classe à mi-chemin dans les indicateurs d'équité. Or, justement, la différence majeure entre la Norvège et la Suède — ainsi que la Finlande dans une moindre mesure — c'est que ces derniers pays ont commencé à introduire un marché scolaire».

Libre-choix et marché scolaire

Rappelons que le concept de libre-choix de l'enseignement résulte de la Constitution et du Pacte scolaire⁴, qui donnent aux parents la liberté de choisir l'école de leur enfant. C'est, notamment, à travers le processus d'inscriptions que se traduit le libre-choix. Pour la sociologue de l'école, Marie Duru-Bellat, «chaque fois que des possibilités de choix ont été introduites, elles ont été utilisées, avant

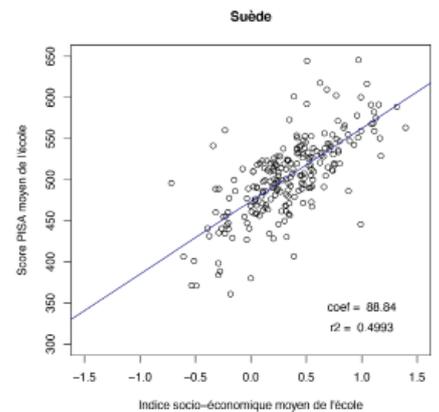
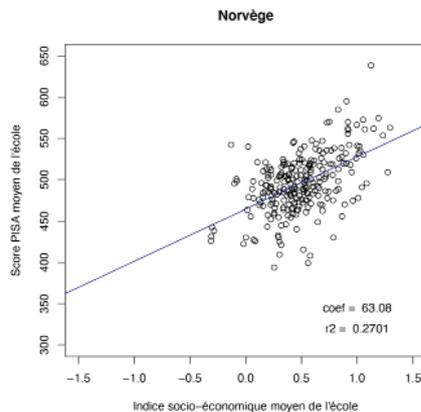
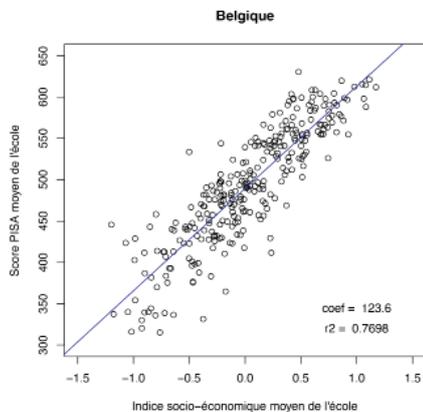


Coup de crayon sur l'actu

Aurore Vegas est illustratrice, elle travaille pour la presse, fait de la bande dessinée en ligne, et organise des événements culturels à Bruxelles où elle est installée depuis un bon moment maintenant.

Elle vient de Bordeaux et elle aime nager dans l'océan.
www.aurorevegas.com





tout, par les familles de milieu aisé, notamment pour s'assurer que leurs enfants seront bien scolarisés (socialisés) parmi les leurs, dans une école pas trop hétérogène socialement et ethniquement. (...) L'introduction d'une possibilité de choix débouche donc, le plus souvent, sur un appariement toujours plus étroit entre les établissements les plus recherchés et les familles les plus aisées qui tendent à s'y regrouper.»⁵ On parle en Fédération Wallonie-Bruxelles, d'un «quasi-marché scolaire» qui «lierait un principe de libre-choix de l'école par les usagers et un principe de financement public en fonction du nombre d'élèves»⁶, engendrant ainsi une concurrence entre les établissements. En effet, «Il y a, à Bruxelles, des écoles où 5% des élèves ont redoublé, et d'autres où 90% ont redoublé.»⁷

Établissement d'excellence / établissement «ghetto populaire»

Marie Duru-Bellat a établi une typologie des deux configurations extrêmes d'établissements:

- l'établissement d'excellence: recevant un public sélectionné, avec peu de retard, un panel d'options rares, des enseignant·e·s âgé·e·s et grad·é·e·s. On y valorise fortement l'excellence. L'essentiel se joue dans la relation maître/élève, sous l'œil vigilant des familles. L'utilitarisme et l'individualisme ambiant composent un univers dénoncé comme fermé et trop scolaire par les élèves et par les enseignant·e·s eux/elles-mêmes. Ce climat n'incite ni à la coopération pédagogique, ni aux animations périscolaires, et on y déplore souvent l'absence de règles collectives;
- l'établissement «ghetto populaire»: les élèves en difficultés dominant, avec beaucoup de retard. Les familles sont peu présentes, et la vie entre élèves n'est pas dépourvue d'agressivité. Les contenus et les standards scolaires n'ont guère de perti-

nence aux yeux des élèves, qui refusent parfois avec violence une scolarité vécue comme une suite de rites et de jugements qui invalident. Dans ce contexte, l'épuisement et l'amertume des professeur·e·s ne favorisent pas la constitution d'une vie collective; on y trouve une forte rotation des personnels (parmi lesquels de nombreux·es débutant·e·s et auxiliaires), et parfois un manque de cohésion avec l'administration et de multiples problèmes de coordination interne qui achèvent de rendre problématique l'existence même de l'établissement comme communauté éducative.

Les processus à l'école qui construisent les inégalités

Selon la sociologue, «des inégalités sociales spécifiques découlent de l'accès à des contextes scolaires de qualités inégales et ségrégués»⁸. Le contexte scolaire dans lequel se trouve l'élève, quel que soit son milieu social, a un impact sur ses résultats, «la composition du public d'élèves étant un ingrédient important des progressions et du vécu scolaire». La séparation des publics est donc inefficace: si elle est efficace pour les très bons, elle ne serait pas moins efficace s'il y avait un mélange de public hétérogène. La non-mixité est inopérante pour les élèves qui ont, par leur origine sociale, des difficultés d'apprentissage.

Par quel processus ce phénomène se met-il en place? Marie Duru-Bellat a fourni une importante documentation qui explique les effets négatifs, aux niveaux scolaire et psychologique, d'une ségrégation sociale aux niveaux des établissements:

- **l'expérience des enseignant·e·s:** Les équipes éducatives des écoles accueillant un public défavorisé sont souvent composées d'une proportion plus élevée d'enseignant·e·s moins expérimenté·e·s. En effet, le système scolaire est ainsi constitué: les jeunes ensei-

gnant·e·s font leurs premières armes dans des établissements «dont personne ne veut». En plus du manque d'expérience, qui pourtant semblerait nécessaire, ces établissements sont confrontés à une plus grande rotation des personnels, ce qui empêche de construire une cohésion solide, et des partenariats durables au niveau de l'équipe pédagogique;

- **Les interactions entre élèves:** Si le contexte au sein de l'établissement est subi, il est aussi «créé» par le regroupement d'élèves d'un même milieu, puisque ce sont les interactions avec les enseignant·e·s qui vont contribuer à composer un environnement de qualité inégale. «Les interactions quotidiennes entre élèves sont inégalement stimulantes selon les différentiels de ressources qui existent entre eux. (...) Le contact avec des élèves plus en phase avec les normes scolaires (et d'autant plus qu'ils sont majoritaires) empêcherait que se développent des normes 'anti scolaires' parmi les élèves culturellement les plus éloignés de l'école.» Par ailleurs, les groupes, en fonction du niveau, «constituent des contextes sociaux au sein desquels les élèves évaluent leurs propres performances, intériorisent les normes scolaires et apprennent à nourrir telle ou telle ambition concernant leurs performances à venir.» Enfin, la composition des publics d'élèves est plus ou moins associée à l'exposition à la violence.

- **Le processus pédagogique:** Dans les classes composées d'élèves moins favorisés, il est moins facile pour les enseignant·e·s de couvrir, pendant l'année, l'ensemble des prérogatives au niveau des programmes scolaires. Le temps passé à gérer les problèmes disciplinaires fait que «l'exposition aux apprentissages et aux contenus académiques est moins intense». Par ailleurs, «selon le groupe, les maîtres modulent la quantité, le rythme, ou encore la qualité des



activités d'instruction. (...) Le curriculum réel, ce qui va effectivement être offert aux élèves se spécifie donc à leur contact.» Par exemple, «à l'école maternelle, en Belgique, on va s'attacher principalement à la préparation de l'école primaire dans les classes fréquentées majoritairement par des élèves de milieu modeste, alors que, dans les classes fréquentées par des élèves de milieu aisé, on y adjoindra des activités visant le développement de la personnalité.»;

- **Effet Pygmalion:** Dans les classes, «des attentes différenciées se manifestent au niveau de l'orientation; les enseignant-e-s ont tendance à soutenir plus facilement des demandes ambitieuses de jeunes favorisés alors qu'il y a davantage de prudence pour les jeunes de milieu modeste.» Par ailleurs, les enseignant-e-s ou les parents stigmatisent l'élève en fonction de son milieu. «Une attente positive stimule, alors que l'anticipation de l'échec peut avoir pour effet de le provoquer.» On sait aujourd'hui, que les élèves s'évaluent eux-mêmes plus positivement dans les établissements plus favorisés.

- **Les ressources financières et matérielles:** «l'origine sociale des enfants qui fréquentent l'établissement peut influencer les ressources financières et humaines dont il dispose pour remplir ces missions.» Par exemple, la moindre capacité financière de certaines familles peut compliquer l'achat de l'équipement scolaire de leurs enfants, ou la mise en place d'activités périscolaires, de voyages scolaires, etc.

Ces différents facteurs, en conjuguant

leurs effets, aboutissent au résultat suivant: les effets de contextes scolaires produisent, voire renforcent, les inégalités sociales puisque ce sont les élèves les plus favorisés qui bénéficient des contextes les plus efficaces et, qui plus est, «contribuent à les rendre plus efficaces, du fait même de leur agrégation et des réactions à visée adaptative des enseignants». Le school mix, c'est-à-dire la composition du public d'élèves, est donc considéré comme une véritable ressource (ou alors un handicap) pour l'enseignement.

Un nouveau décret pour créer de la mixité?

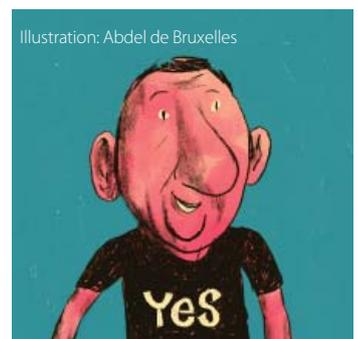
On le sait cette question est depuis longtemps à l'agenda des politiques. En 2007 déjà, la ministre Marie Arena promulguait le premier décret Inscriptions. Depuis, nombre de textes se sont succédé, avec des résultats en termes de mixité peu probants. Annoncée dans L'accord de majorité en Fédération Wallonie-Bruxelles, la réforme du décret organisant les inscriptions devrait avoir lieu à la rentrée 2021. À voir, si le gouvernement fera mieux que ses prédécesseurs...

1. La structuration du curriculum, le recours intensif au redoublement et la décentralisation des évaluations sont aussi des facteurs d'inégalités en Fédération Wallonie-Bruxelles.
2. Quelques critiques de l'APED à l'encontre de PISA:
 - PISA ne mesure que certaines disciplines et compétences prioritaires aux yeux de l'organisation économique qui commandite

ces enquêtes. Rien ne permet d'affirmer qu'une étude internationale portant sur d'autres sujets - histoire, géographie, littérature, philosophie, technologies, économie... - ne fournirait pas des classements fort différents;

- même dans les domaines mesurés par PISA, on ne peut exclure que l'enquête privilégie les pays ou systèmes dont les programmes d'enseignement correspondent le mieux aux choix opérés dans PISA. La même enquête un an plus tard ou un an plus tôt dans le cursus aurait peut-être des résultats différents;
- dans certains pays, les élèves peuvent être mieux entraînés à des tests standardisés sur ordinateur qu'ailleurs. Ceci est un biais possible pour PISA.

3. www.skolo.org/2019/12/09/inegalites-segregations-marche-scolaire-petites-lecons-de-pisa-2018/?fbclid=IwAR020zKdID8lt9ncuNufP4tYSxyYdA23_htZzRiMdB3KJqIUgRrKGpsckI
4. Loi du 29 mai 1959 ratifiée par le gouvernement belge.
5. Marie Duru-Bellat, Inégalités sociales à l'école et politiques éducatives.
6. Bernard Delvaux et Christian Maroy, Débat sur la régulation des inscriptions scolaires en Belgique francophone : où se situent les désaccords, Girsef/ UCL, n°68, juin 2009, p.10.
7. Hugues Draelants, Vincent Dupriez et Christian Maroy, Le Système scolaire. CRISP, 2012.
8. Marie Duru-Bellat, 3 Les Causes sociales des inégalités à l'école.



Commission égalité et droits des femmes

Le mardi 21 janvier, la première commission à l'Égalité des chances et Droits des femmes a fait son apparition au Parlement régional bruxellois, sous l'impulsion du groupe Ecolo. Auparavant, seul un comité d'avis travaillait sur ces matières. Il n'avait à l'époque qu'une voix consultative. À présent, les décisions prises par cette commission sont contraignantes pour le Parlement.



La députée Margaux de Ré expliquait sur les ondes de la RTBF qu'«Après MeToo et les mobilisations contre les violences, il s'agissait pour nous de répondre à une urgence, qui est parfois vitale si on pense aux féminicides, et de mettre en place et de faire avancer cette thématique pour la région bruxelloise (...) Cela veut dire, de façon assez littérale, dans l'espace public, par exemple faire en sorte que les parcs, que les rues et que les transports en commun leur soient accueillants, mais aussi, de façon un peu plus symbolique, dans l'économie, dans l'emploi, dans la formation, mais aussi dans la culture ou dans le sport.»

Pour une sécurité sociale renforcée

Le 28 janvier dernier, la FGTB a impulsé une manifestation nationale qui a rassemblé les trois syndicats dans la lutte pour une sécurité sociale «renforcée et justement financée». «Nous fêtons cette année les 75 ans de la sécurité sociale, commente dans un communiqué Robert vertueuil, président de la FGTB. Devant les défis qu'elle rencontre aujourd'hui et les menaces que certains font planer au-dessus de nos têtes, la FGTB a voulu réaffirmer que la sécurité sociale, qui est la propriété des travailleurs, doit être renforcée, justement financée et organisée au niveau fédéral». Le déficit de la Sécu devrait atteindre 6,4 milliards d'euros à l'horizon 2024 à politique inchangée. «Cela signifie que sans décisions politiques et sociales, nos pensions,

nos remboursements de soins de santé, nos allocations sociales risquent d'être rabaissés», souligne la FGTB.

L'ULB ouvre un Plan Diversité

L'ULB et la VUB sont les premières à mettre en place, avec le soutien d'Actiris, des Plans Diversité. Il faut dire que l'ULB est le 2e plus gros employeur bruxellois après la STIB, société de transports bruxellois. Des consultants diversité de chez Actiris travailleront à mettre en place une politique de recrutement et de gestion du personnel inclusive et à améliorer la communication au sein de l'ULB. L'objectif premier: développer une véritable politique de genre et de diversité auprès de l'ensemble du personnel de l'ULB (en ce compris les étudiant·e·s jobistes de l'ULB).

Mobilisation étudiante payante

Durant le mois de décembre 2019, la FEF, Fédération des Étudiant·e·s Francophones, s'était mobilisée pour contrer le processus de remboursement des allocations d'études en pointant du doigt l'injustice de cette procédure. Début janvier, les étudiant·e·s et leurs représentant·e·s, ont obtenu gain de cause. Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (PS-MR-Ecolo) a annulé le remboursement de l'ensemble des

sommes qui étaient réclamées aux étudiant·e·s pour cause de non-finançabilité, ainsi que le remboursement aux étudiant·e·s des sommes déjà recouvertes par la Fédération dans ces dossiers.

Gratuité scolaire: un décret flou

Depuis la décision d'un tribunal de Namur de débouter une école libre de sa demande de faire condamner une famille au paiement de frais scolaires, la ministre de l'Éducation Caroline Désir (PS) et son cabinet, sont inondés de questions au sujet du «Décret gratuité». Dans le journal *Le Soir* du 16 janvier, elle réexplique quelles sont les règles de la «gratuité». Pour les 1^{re} maternelles, désormais, chaque école reçoit 60 euros par élève pour les photocopies, les crayons, cahiers et autres fournitures. Pour les sorties scolaires, chaque école doit planifier les frais demandés aux parents à 45 euros par an pour aller au musée, en forêt, au cinéma, au théâtre... et à 100 euros maximum pour des sorties avec nuitées (classes vertes) sur l'ensemble du parcours en maternelle. Les mêmes règles s'appliqueront dès l'an prochain pour les 2^e maternelles et en 2021 pour les 3^e.

Généralisation de l'EVRAS

La ministre régionale de la Santé, Christie Morreale (PS), a promis d'avancer sur la généralisation et l'harmonisation de l'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) dans les écoles de Wallonie, afin que chaque jeune reçoive les mêmes informations. «J'entends collaborer étroitement avec mes collègues de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de mettre sur pied des unités d'enseignement EVRAS en fonction de l'âge des élèves. Un travail de concertation - d'abord entre acteurs de terrain et de l'enseignement, ensuite avec les administrations et cabinets bruxellois et de la FWB - et l'élaboration d'un plan stratégique global sont les outils fondamentaux d'une généralisation effective, efficace et efficiente de l'EVRAS en milieu scolaire». Pour rappel, mi-janvier, Maëlle, une namuroise de 17 ans décédait, victime d'un choc toxique lié à l'utilisation d'un tampon.



Pamela Cecchi, formatrice au secteur interculturel de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente

Dernière chronique (inter)culturelle avant la prochaine

La poétique rencontre



Dans le cadre de ses missions de Cohésion sociale, l'équipe du secteur Interculturel de la Ligue donne des cours de français à des adultes dans 6 communes bruxelloises. Ces cours sont un lieu d'apprentissage mais aussi et surtout un lieu de rencontres. L'équipe partagera donc régulièrement des petites tranches de vie glanées au fur et à mesure de ces rencontres... Avec légèreté, une pointe de second degré et d'humour et une grande dose d'humanité!

Illustration: Pauline Laurent

Parmi les événements récents remarquables de ma vie de formatrice, il y eut la visite de la Fondation Maurice Carême à Bruxelles.

On avait rendez-vous à 10h, un matin. À 9h55, une vieille femme nous ouvre la porte, nous signale qu'il est «moins 5» et nous ferme la porte au nez... Le ton est donné.

Premières sueurs froides pour moi: «pourvu que ça ne dérape pas...». Lorsque la porte s'ouvre une seconde fois, une série d'injonctions se succèdent: bien essayer ses pieds, retirer sa veste, laisser son sac et son téléphone au vestiaire - «ce maudit téléphone qui pourrait tant notre

époque!» nous précise-t-elle. Sad, un jeune Casablancais, rétorque avec un accent bien marqué «T'as raison Madame, quand c'est pas l'heure, c'est pas l'heure!». Ouf, l'ambiance se détend.

On s'entasse dans le salon de l'auteur, la dame commence l'histoire du moindre petit objet, les portraits de Carême aux murs sont tous signés. Notre guide entame un monologue de souvenirs et d'anecdotes qui durera deux heures - elle parle autant de cougnous que de djihadistes, m'infligeant à plusieurs reprises quelques frayeurs quant à la poursuite cordiale de l'échange. En effet, si beaucoup,

à l'instar des festivals de musique du monde, associent «l'interculturel» à des valeurs telles que la tolérance et la bienveillance, le risque de polémiques existe. Il naît généralement de mésententes sur la religion, la politique ou les habitudes culturelles... un peu comme dans les soupers de réveillon!

Mais - Oh joie! Oh étonnement! - le groupe boit ses paroles, interrompant parfois la dame pour mieux comprendre un terme. Lorsque la révélation de son identité intervient, je les vois pontois. La toute petite femme de 94 ans vient se coller sous mon nez en articulant tout bas «J'étais l'illégitime!». Ils me regardent, je les regarde. «Tu étais son amie Madame?». Oui, voilà, une bonne amie... qui a «côté» le poète pendant 35 ans et qui travaille toujours à la préservation de son œuvre depuis sa mort, en 1978. Le travail abattu est titanesque: elle retrouve, classe, range les moindres allusions relatives de près ou de loin à l'auteur, de manière chronologique, alphabétique ou géographique.

«Toute ma vie, je me suis contentée d'un quart d'heure de sommeil de temps en temps! Mais là, il me faut quand même quelques heures».

Au terme de la visite, certain-e-s participant-e-s s'offrent un recueil. Et nous saluons notre hôte, satisfait-e-s d'avoir rencontré la muse du poète, d'avoir pu vivre un instant aux côtés de Maurice Carême.

Maud Baccichet, chargée de communication

Tabous autour de la maternité

Même si les lignes bougent, il semble encore difficile de remettre en question les «joies de la maternité». Pourtant, pour les femmes, elle constitue une source de violences et de discriminations.

Dès l'enfance, les femmes sont préparées à leur futur rôle de mère: jeux qui reproduisent les gestes de soin des enfants et de travaux domestiques (poupons, dinettes, mini-aspirateurs...); dessins animés qui finissent par «ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants»; traits de caractère à valoriser quand on est une fille comme la douceur, le don de soi et l'empathie; attente et pression des parents sur leurs filles qui doivent davantage aider dans les tâches ménagères, etc.

On attend en effet d'une femme qu'elle devienne une mère. Pour preuve la pression sociale que subissent celles qui ne veulent pas ou ne peuvent pas avoir d'enfant.

Pourtant, on sait que la maternité constitue le fondement du patriarcat (la célèbre anthropologue Françoise Héritier sera la première à identifier cela comme tel). En effet, les chiffres montrent que la maternité est aujourd'hui cause de discriminations et qu'elle est une entrave à l'égalité femme-homme.

Le marché du travail discrimine les femmes en les confinant bien souvent dans des temps partiels (43,5 % des femmes) avec des salaires moindres (6,1 % de moins que les hommes, en moyenne en 2017¹ en Belgique contre 16 % en Europe), dans certains secteurs et certains postes moins valorisés socialement et financièrement. Mais

saviez-vous que les salaires des femmes baissent en moyenne de 25 % dans les 5 années qui suivent la naissance du premier enfant (38 % pour les femmes les plus mal rémunérées)? L'étude de l'Insee² souligne qu'au contraire, les salaires des pères, eux, augmentent³.

80 % des familles monoparentales bruxelloises sont portées par des mères qui vivent sous le seuil de pauvreté, avec des pensions alimentaires impayées et des doubles journées de travail quand elles parviennent à trouver et garder un emploi. Par ailleurs, en Wallonie, les femmes consacrent chaque semaine, en moyenne, 11 heures de

plus que les hommes au travail ménager, aux soins et à l'éducation aux enfants. C'est sans compter la charge mentale, à savoir les heures consacrées à planifier et organiser ces tâches qui s'enchaînent et permettent au ménage de tenir.

Dans ce dossier, nous identifierons certaines discriminations et violences que vivent les femmes au travers de l'expérience de la maternité et nous proposerons des pistes politiques à mettre en place pour améliorer les droits des femmes qu'elles fassent le choix de la maternité ou non.

Marie-Hélène Lahaye, juriste et militante féministe, parlera de son combat pour dénoncer le sexisme opéré sur les femmes lors des consultations gynécologiques et les violations de leur liberté de choix lors de l'accouchement.

Laudine Lahaye, chargée d'études chez les Femmes Prévoyantes Socialistes, déconstruira l'instinct maternel et évoquera le regret d'être mère.

Ensuite, Miriam Ben Jattou, directrice de l'association Femmes de Droit, analysera sous l'angle juridique, les conséquences de deux systèmes qui pénalisent les femmes en termes de droit: le congé de maternité vs congé de paternité et le droit médical.

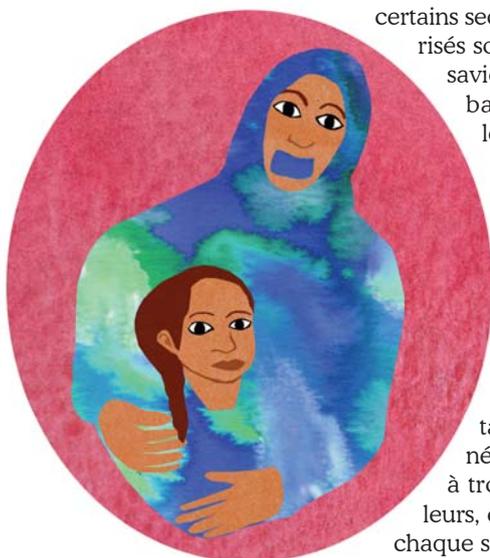
Enfin, la créatrice du blog «Des Mères Veilleuses», Fatma Karali, mettra en lumière le combat de ces mères monoparentales contre un système qui les punit d'avoir quitté leur conjoint, et les abandonne, elles et leurs enfants, dans la pauvreté.

Repenser la maternité comme un enjeu politique majeur en termes d'égalité entre les femmes et les hommes passe par la déconstruction des tabous qui l'entourent depuis des siècles.

1. StatBel 2018.

2. L'Institut national français de la statistique et des études économiques.

3. «Quand les enfants naissent, les salaires des femmes baissent», Ouafia Kheniche, 11/10/19, France Inter. In: www.franceinter.fr/quand-les-enfants-naissent-les-salaires-des-femmes-baissent



Accouchement: sexisme et violations des droits des femmes

Marie-Hélène Lahaye est juriste et militante, créatrice du blog «Marie accouche là» dans lequel elle dénonce les violences obstétricales exercées par les gynécologues sur les femmes. Autrice de «Accouchement, les femmes méritent mieux» (Éd. Michalon, 2018), Marie-Hélène Lahaye se bat pour un système global d'accompagnement à la naissance qui respecte les femmes, y compris leur liberté de choix.

Éduquer: Vous luttez depuis 2013 pour la reconnaissance de ces violences gynécologiques. Il y a peu le Conseil de l'Europe a adopté une résolution non contraignante. C'est une avancée remarquable selon vous?

M.-H. Lahaye: Oui, en effet, c'est une victoire. En octobre 2019, le Conseil de l'Europe a adopté cette résolution sur les «violences obstétricales et gynécologiques», de quoi reconnaître enfin politiquement les violences perpétrées sur les femmes de la part du personnel de santé. Cette résolution appelle notamment les États membres du Conseil de l'Europe à assurer une prise en charge respectueuse des droits humains et de la dignité humaine, lors de consultations médicales, de soins et de l'accouchement. C'est la première fois que le terme de «violences obstétricales» est reconnu et nommé comme tel au niveau international. Jusque-là, l'OMS appelait à mettre fin aux «maltraitements» des femmes lors des naissances. En 2017, la Secrétaire d'État française Marlène Schiappa avait provoqué un tollé au Sénat lorsqu'elle avait osé demander un rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes sur ces «violences obstétricales». Finalement le Haut Conseil avait remis un rapport qui les identifiait.

Éduquer: Quelles sont-elles ces violences et comment les définiriez-vous?

M.-H. L.: Ces violences sont par définition non respectueuses de la liberté et de la dignité des

femmes. Le Haut Conseil à l'Égalité en a répertorié différents types comme les violences verbales, le sexisme, l'absence de consentement, les violences sexuelles, etc. Selon moi, il en manque deux types. La question de la douleur n'est pas abordée. On va anesthésier un patient pour une entaille au bout du nez après un accident mais on ne va pas forcément le faire correctement avant une césarienne. Depuis des siècles, il est entendu qu'une femme peut souffrir en couches et il arrive encore que des césariennes ou des révisions utérines soient pratiquées sans anesthésie. Le deuxième manque dans le rapport est la question du non-choix des femmes des conditions de leur accouchement. Ce manque de liberté constitue aussi une violence actuellement. C'est une forme de sexisme de dire aux femmes comment elles doivent accoucher et pas autrement. Elles devraient pouvoir choisir leurs conditions, le lieu, le type d'accouchement, le type d'accompagnement, etc.

Éduquer: Vous abordez la question du consentement et de la liberté du choix de la patiente qui sont souvent outrepassés dans l'urgence de l'accouchement. Cette question du consentement médical fait pourtant l'objet d'une loi.

M.-H. L.: Oui, c'est la loi relative aux droits du patient de 2002 qui stipule que pour chaque acte médical, le médecin doit d'abord donner toute l'information correcte, puis recueillir un consentement libre et éclairé. Ce qui signifie qu'il doit

En 2018, le Haut Conseil français à l'Égalité entre les femmes et les hommes publie un rapport «Les actes sexistes durant le suivi gynécologique et obstétrical: des remarques aux violences, la nécessité de reconnaître, prévenir et condamner le sexisme».

Constats:

- 1 accouchement sur 5 donne lieu à une épisiotomie: 1 femme sur 2 sur laquelle une épisiotomie a été réalisée déplore un manque ou l'absence totale d'explication sur le motif de l'épisiotomie;
- les taux d'épisiotomie - toutes grossesses confondues - sont très variables d'une maternité à l'autre: de 0,3 % (dans telle maternité de type 3 - accueillant les grossesses pathologiques et à grands risques) à 45 % (dans telle maternité de type 1 - accueillant des grossesses normales ou à bas risque);
- 6% des femmes se déclarent «pas du tout» ou «plutôt pas» satisfaites du suivi de leur grossesse ou de leur accouchement, ce qui représente environ 50 000 femmes pour l'année 2016;
- 3,4% des plaintes déposées auprès des instances disciplinaires de l'Ordre des médecins en 2016 concernent des agressions sexuelles et des viols commis par des médecins.

HCE
République Française

**HAUT CONSEIL
à l'
ÉGALITÉ
ENTRE LES
FEMMES ET
LES HOMMES**

Les actes sexistes durant le suivi gynécologique et obstétrical

Des remarques aux violences, la nécessité de reconnaître,
prévenir et condamner le sexisme

Rapport n°2018-06-26-SAN-034, adopté le 26 juin 2018.
Danielle BOUSQUET, Présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes
Geneviève COURAUD, rapporteure
Marquise COLLET, co-rapporteure



expliquer pourquoi il veut faire cet acte-là, qu'est-ce qu'il attend de l'acte en question, les avantages, les inconvénients et les alternatives. En salle d'accouchement, quand la sage-femme arrive pour faire un toucher vaginal afin de voir si le col de l'utérus a évolué comme attendu, elle est censée en faire la demande. La patiente peut accepter mais peut aussi refuser. Elle peut être d'accord, puis finalement retirer son consentement. Idem pour une césarienne. Le jour J, si elle ne le sent pas, la parturiente (ndlr: femme en train d'accoucher) peut changer d'avis, c'est la loi. Pourtant, cette loi n'est pas du tout pratiquée dans le domaine de l'accouchement et les femmes sont encore nombreuses à l'ignorer.

Éduquer: Nul n'est censé ignorer la loi mais comment se positionner devant un médecin «compétent et expert qui sait» ce qui est bon pour la mère ou pour le bébé?

M.-H. L.: C'est tout l'enjeu évidemment et nous sommes dans une période de questionnements autour de la maternité vraiment intéressante pour les droits des femmes. Depuis plus de 400 ans, dans le secteur de la maternité, il y a eu une volonté d'évacuer les matrones traditionnelles qui accompagnaient les femmes qui accouchaient. Elles ont été remplacées par les sages-femmes qui ont été formées pour assurer les accouchements sous la tutelle des médecins. Elles n'étaient pas officiellement sous la tutelle, mais il y avait quand même un contrôle opéré par les médecins et s'il y avait un problème lors de l'accouchement, c'était le médecin qui allait porter plainte contre la sage-femme. Dans l'histoire, ce sont toujours les médecins qui s'en sont pris aux sages-femmes. On n'a jamais vu une sage-femme porter plainte contre un médecin pour mauvaises pratiques. Les sages-femmes en ont ras-le bol d'être prises dans une logique de domination des médecins. Elles sont nombreuses à vouloir renverser ces rapports de pouvoir qui les oppressent, elles, personnellement, mais aussi les femmes qui accouchent dans leurs services. Car quand un gynécologue est connu pour avoir des pratiques violentes à l'égard des parturientes, les sages-femmes, les étudiantes, les maîtres de stage, toutes et tous gardent le secret et n'osent pas dénoncer. Sauf, très récemment.

Éduquer: Aujourd'hui, ces violences liées à l'accouchement sont dénoncées et des pratiques telles que l'épisiotomie sont remises en question.



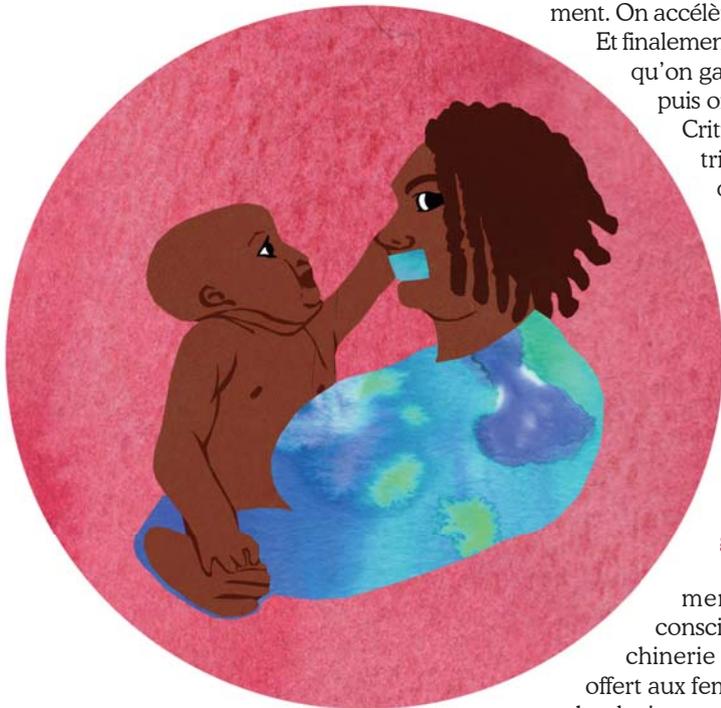
M.-H. L.: Oui, on est en train de questionner cette médicalisation outrancière autour de l'accouchement en se basant tout simplement sur les avancées scientifiques. On sait aujourd'hui que dans 90 % des accouchements, il n'est pas nécessaire de médicaliser l'acte. Les taux d'épisiotomie sont très variables d'un hôpital à l'autre et leur utilité n'est pas scientifiquement fondée. Puis surtout, les femmes commencent à poser des questions sur ces pratiques, directement à leurs gynécologues. On sort de cette logique médicale de l'accouchement qui dictait aux femmes que «oui, l'accouchement, ça fait mal, ça fait peur, on peut mourir mais, heu-



«On a longtemps cru que l'effondrement de la mortalité maternelle était lié à la médicalisation de l'accouchement dans les années 60. Mais en réalité, cet effondrement est bien antérieur. C'est l'arrivée des antibiotiques juste après la 2^e Guerre mondiale qui a permis de sauver les femmes qui mouraient d'infection.»

reusement, la médecine vous sauvera». On a longtemps cru que l'effondrement de la mortalité maternelle était lié à la médicalisation de l'accouchement dans les années 60. Mais en réalité, cet effondrement est bien antérieur. C'est l'arrivée des antibiotiques juste après la 2^e Guerre mondiale qui a permis de sauver les femmes qui mouraient d'infection. C'est aussi grâce aux antibiotiques qu'on a pu faire des césariennes qui sont utiles dans 10% des accouchements, et qui sont devenues des opérations sûres dès 1950. C'est en appuyant sur cette fausse vérité que les médecins sont parvenus à convaincre les femmes d'accoucher à l'hôpital et qu'on est

entré dans une logique fordiste de l'accouchement où tout est optimisé, mesuré, calculé, contrôlé. Les sages-femmes n'accompagnent plus mais font en sorte que chaque parturiente ait une vitesse de dilatation du col de l'utérus d'1 cm par heure. Toutes les heures, elles passent faire des touchers vaginaux. Quand le travail ne progresse pas assez vite, on ajoute de l'ocytocine pour faire venir les contractions. Puis on administre une péridurale pour compenser la douleur liée à l'augmentation des contractions. Tout cela est aussi calculé pour que les femmes n'accouchent pas toutes au même moment afin d'optimiser la rotation des salles d'accouche-



ment. On accélère l'une, on ralentit l'autre. Et finalement, on sort les forceps parce qu'on gagne dix minutes sur l'une, puis on recoud vite une autre... Critiquer ces violences obstétricales, c'est ça, c'est critiquer le système fordiste de fonctionnement des hôpitaux, qui n'a plus rien à voir avec «On sauve la vie des femmes et des enfants».

Éduquer: Les avancées technologiques ont tout de même du bon. La péridurale soulage les femmes, les échographies rassurent.

M.-H. L.: Bien évidemment. Mais il faut prendre conscience que toute cette machinerie est politique. On n'a pas offert aux femmes toutes ces nouvelles technologies sur un plateau sans penser l'accouchement comme un business lucratif. Il n'en reste pas moins que quand la péridurale est un choix de la femme qui accouche, c'est une réelle chance de l'avoir. Mais les études montrent que dans 30 % des cas, les péridurales sont en réalité demandées par les hommes. Elles sont bien souvent encouragées voire imposées par le médecin et/ou le mari. La place des femmes dans tout cela est fragile. Cette pratique doit être réfléchie en amont dans l'accompagnement des futures mères. Il est tout à fait imaginable de mettre en place un accompagnement plus global avec une petite équipe de sages-femmes qui suit la femme pendant la grossesse, l'accouchement et pendant les suites de couches jusqu'au 1 an du bébé.

Éduquer: Comment expliquer que ces pratiques gynécologiques ne soient questionnées que depuis peu?

M.-H. L.: Déjà parce qu'en Belgique, personne ne s'est intéressé en termes d'enseignement à l'histoire de l'accouchement et de la maternité. Je me suis appuyée sur ce que j'ai pu trouver en France chez des historiennes et des historiens comme Yvonne Knibiehler, Jacques Gélis, Marie-France Morel... Avant la généralisation de l'accouchement à l'hôpital dans les années 60, les hôpitaux étaient de véritables cloaques où seules les femmes sans-abri, les bonnes, les prostituées venaient accoucher. C'était aussi le seul endroit où on accueil-

lait les enfants bâtards abandonnés. Dans ce lieu, les femmes étaient très mal accueillies, non respectées, dénigrées, insultées, infantilisées... et l'idée qu'on pouvait les mépriser est restée avec le temps, transmise de génération de médecin en génération. Il ne faut pas oublier qu'au XIX^e siècle, on sort d'une époque très misogyne où on a inventé plein de théories comme l'hystérie, la nymphomanie avec des spécialistes comme Freud. Encore aujourd'hui, cette manière d'aborder la femme enceinte en l'infantilisant, reste très prégnante.

Éduquer: Comment se fait-il que les droits des femmes soient encore aujourd'hui, en 2020, autant bafoués lors de leur accouchement?

M.-H. L.: C'est la thématique que j'aborde dans mon projet de livre. Le fait est que depuis 4.000 ans, les philosophes ont nié l'existence de la naissance et de l'accouchement. Ils ont écrit des milliers de textes sur l'amour, la mort, la passion, la guerre, la vieillesse, la maladie, la douleur, etc. Mais rien sur la naissance. Pourquoi? Parce que c'est un «truc de femmes». C'est l'anthropologue Françoise Héritier qui identifie qu'il s'agit là du fondement du patriarcat. Les hommes ont constaté que les femmes avaient ce pouvoir de mettre au monde non seulement des femmes mais aussi des hommes. Ce patriarcat s'inscrit dans la maternité et dans le corps des femmes. Il repose entièrement sur cela.

Pourtant, pour les femmes, c'est un événement grandiose. Leurs corps fabriquent et donnent naissance à un autre être vivant. On ne sait pas exactement ce qui se passe, mais cela fonctionne. Ça ne part de rien et se fait tout seul. Il y a cet impact émotionnel énorme sur la femme, qui sent tout cela, se pose plein de questions physiologiques, philosophiques sur le sens de la vie, moi, mon couple, ma famille, ma transmission. Et ce vide est aveuglant et violent.

Éduquer: Les intellectuels ne se sont pas intéressés à la maternité parce que c'étaient des hommes et qu'il n'y avait pas accès, et ce sont les femmes qui en paient les conséquences depuis des siècles. Pourquoi les femmes sont restées muettes si longtemps?

M.-H. L.: La plupart des femmes ne prennent conscience de la transcendance de l'accouchement qu'au moment de l'accouchement parce que ce vide est maintenu depuis longtemps. La non-transmission est une volonté politique. Avant, il y avait une

transmission entre femmes. On ne sait pas exactement ce qu'elle contenait puisque ce n'est pas de la mémoire écrite. Dans les années 60, quand les femmes ont toutes dû accoucher à l'hôpital, c'était accompagné d'un message très clair: «*n'écoutez plus vos mères, n'écoutez plus vos grands-mères, n'écoutez que le médecin*». Et dans ce contexte des années 60, justement où l'on remettait en question le modèle traditionnel de la famille, les femmes ont tout de suite accroché en se disant: «*pourquoi pas, le médecin comme référent, de toute façon ma mère commence à me lourder*». C'est pour ça que depuis deux générations, il n'y a plus aucune transmission. La seule qu'il y ait de ces mères qui ont accouché dans les années 60, loin de tout le monde, coupées des autres femmes, c'est «on emmène sa fille chez le gynécologue». C'est la seule transmission, celle où l'on soumet sa fille au gynéco. En Belgique, c'est vraiment typique: chaque femme a son gynécologue qui est la personne de référence de l'accouchement. Peu d'entre elles savent qu'un obstétricien ou un gynécologue, c'est un chirurgien, spécialiste des pathologies qui n'est pas du tout formé à l'accouchement. Les gynécologues ne sont pas aptes à le faire. Ils n'ont jamais vu un accouchement naturel. Pourtant toutes les femmes les voient comme celui ou celle qui va leur sauver la vie.

Éduquer: Dans votre combat contre ces violences obstétricales, vous allez à la rencontre des médecins. Quelles sont leurs réactions? Constatez-vous une évolution des mentalités depuis toutes ces années?

M.-H. L.: Oui, tout à fait, cela évolue. En 2013, les premières réactions des médecins quand je leur parlais de médicalisation outrancière, c'était: «*C'est scandaleux, vous voulez la mort des femmes et des enfants. Vous êtes inconsciente! Nous, on sauve des vies à long-ueur de nuit!*». Une autre réaction, c'était de me demander de quel droit je venais parler de l'accouchement alors que je n'étais pas médecin. C'est tellement intégré que l'accouchement, c'est un truc médical. On n'a pas le droit d'en parler si on n'est pas médecin. Des hommes me disaient cela, eux qui avaient un avis très affirmé sur ce qu'était un accouchement. Aujourd'hui, la position officielle des gynécologues c'est de dire: «*Oui, il y a plein de violences obstétricales, oui il y a plein de femmes qui vivent ces violences, mais c'est à cause des moyens financiers. On n'en a pas assez, on est pressés par le temps et on a des restrictions de personnel. C'est pour cela. Donc au lieu d'aller nous accuser nous, allez*

demander des moyens supplémentaires pour nous». Seulement aujourd'hui, la question de l'accouchement prend de l'ampleur et c'est la science qui, depuis plusieurs décennies, a commencé à mettre en lumière que certains actes médicaux largement pratiqués n'étaient pas indispensables et souvent traumatisants. Il y a clairement une scission qui commence à apparaître au sein de la profession. Certains commencent à constater et questionner leurs pratiques et d'autres, récalcitrants au changement de mentalité, préfèrent quitter la profession. En réalité, c'est surtout le comportement des patientes qui a véritablement changé ces dernières années. Elles posent davantage de questions et organisent leur accouchement. Cela a le don d'agacer certains praticiens qui n'ont pas envie de questionner leur culture professionnelle et leurs pratiques et choisissent de quitter le métier.

Pour lutter efficacement contre ces violences, une des propositions que j'aimerais porter, serait d'arriver à constituer une sorte d'instance qui puisse accueillir les plaintes et faire gendarme dans la profession. Pour le moment, il n'y a toujours aucun recours possible contre un médecin violent.

Positionnement de l'ONS sur les violences obstétricales

En février 2018, L'Organisation Mondiale de la Santé a émis de nouvelles recommandations visant à réduire les interventions inutiles pendant les accouchements, en hausse, nous dit l'OMS, depuis 20 ans. «*La grossesse n'est pas une maladie et la naissance est un phénomène normal dont vous pouvez attendre que la femme puisse l'accomplir sans intervention*», a affirmé le médecin du département de santé reproductive de l'OMS, M. Oladapo, «*Or, au cours des deux dernières décennies, ce que l'on a vu, ce sont de plus en plus d'interventions médicales pratiquées inutilement sur les femmes*¹».

Toujours selon M. Oladapo, «*Certaines femmes reçoivent trop d'interventions alors qu'elles n'en ont pas besoin et d'autres n'ont pas accès à celles qu'elles devraient avoir*». Pour l'OMS, il y aurait là une violation des droits des femmes. Elle se base sur son rapport *State of inequality* de 2015 qui indique des écarts importants dans la prise en charge médicalisée de l'accouchement. Ce rapport souligne par exemple que la péridurale est couramment utilisée dans les pays développés alors qu'elle est uniquement réservée aux femmes les plus favorisées dans les pays en voie de développement. L'ONS recommande de:

- fournir plus d'informations aux patientes sur le déroulement de l'accouchement;
- faire plus participer les femmes aux prises de décision, en leur permettant d'être accompagnées de la personne de leur choix, mais aussi de choisir leur prise en charge de la douleur et les positions pendant l'accouchement. L'organisation suggère donc une plus grande personnalisation du suivi;
- l'organisation appelle aussi à éliminer certaines références considérées comme «normales» pendant l'accouchement, telle celle concernant la dilatation du col de l'utérus d'1 centimètre par heure. Ainsi, elle souhaite minimiser les déclenchements et césariennes systématiques lorsque le travail dure plus de 12 heures (pour un premier accouchement) et 10 heures (pour les suivants).

1. L'OMS révisé des décennies de pratiques sur l'accouchement, Medi-Sphère, 15/02/2020.

Laudine Lahaye, chargée d'études FPS

Le regret d'être mère: un tabou à lever pour déculpabiliser

Taire les difficultés de la maternité, c'est occulter une partie de la réalité. Une mère peut aimer son enfant tout en déplorant les conséquences de sa venue sur sa vie. Quelles sont les raisons? Comment ce tabou peut-il renseigner de la place accordée à la maternité dans notre société?



Les Femmes Prévoyantes Socialistes sont un mouvement féministe, de gauche, laïque et progressiste, actif dans les domaines de la santé, de la citoyenneté et de l'égalité femmes-hommes. Regroupant 9 régionales et plus de 200 comités locaux, nous organisons de nombreuses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous faisons partie du réseau associatif de la mutualité Solidaris. Cet article est tiré de l'analyse 2018 «Quand la maternité ne fait pas le bonheur», par **Laudine Lahaye**, disponible en intégralité sur le site Internet: www.femmes-prevoyantes.be

«Que l'arrivée de ce beau petit bébé vous comble de joie et de contentement. Ce petit enfant vous fera goûter mille et un délices!»

Voici l'exemple d'un message que l'on peut lire sur les cartes de félicitations adressées aux jeunes parents. La venue au monde d'un enfant y est présentée comme un bonheur absolu, évident, sans nuages. Or, la réalité est parfois bien différente. Certains parents ne ressentent pas cette euphorie. Pour diverses raisons, ils ne voient pas leur(s) enfant(s) comme «le plus beau cadeau de la vie». Au contraire, être parent les rend malheureux, au point d'en éprouver des regrets qui perdurent. Le mal-être de ces parents est inconcevable... tabou. Beaucoup ne comprennent pas qu'un père ou une mère puisse souffrir de sa fonction... Puisque les enfants sont «le miracle de la vie», on ne peut qu'aimer l'aventure parentale. Cette attente de la société est particulièrement forte pour les femmes. Dans cette perspective, pour être une «vraie femme», il faut avoir des enfants et s'y consacrer pleinement. Toute femme qui s'écarter de cette norme est mal-vue, pointée du doigt, dénigrée. Cela rend tout discours sur le regret de la maternité inaudible. Pourtant, certaines femmes expriment clairement des regrets quant au fait d'être devenues mères.

Les contours du regret de la maternité

La première étude notable sur le regret maternel (titre original: «Regretting Motherhood: A study») a été publiée par la sociologue Orna

Donath en 2016. La chercheuse a interviewé une vingtaine de mères israéliennes âgées de 26 à 73 ans. Elle leur a posé la question suivante: «si vous pouviez revenir en arrière, avec la connaissance et l'expérience que vous avez aujourd'hui, seriez-vous mère?». Ce qui frappe dans les réponses, c'est l'ampleur de la souffrance et de l'isolement exprimé par les femmes interrogées. Une d'elles dit ceci: «j'ai perdu des années de ma vie. Des années d'agonie. C'est très douloureux de perdre sa vie et d'être une morte vivante. J'erre dans un espace d'où je ne peux pas sortir. C'est une tragédie et tout le monde fait comme si c'était une expérience épanouissante»¹.

Nous n'avons pas trouvé de chiffres fiables pour la Belgique, notamment parce qu'il s'agit d'un sujet sensible et peu étudié. Au Canada, le taux de parents qui regrettent de l'être varie de 3 à 20 % selon les études. Les regrets passagers sont plus fréquents: 43% des parents en ont déjà exprimés, principalement pendant la période des 1 à 3 ans de leur(s) enfant(s). De manière générale, Google constate une hausse continue de l'entrée «je déteste être mère» via son moteur de recherches.

Regret passager VS regret durable

Les regrets passagers se distinguent des regrets durables. Les premières années de vie des enfants peuvent être compliquées à gérer pour les parents: la dépression post-partum, le manque de sommeil, les maladies infantiles, l'augmentation du travail domestique, les obligations sociales et

professionnelles, etc. Ces facteurs peuvent conduire les mères à formuler des regrets passagers qui disparaîtront une fois la situation apaisée. Dans certains cas, l'addition de ces éléments peut entraîner les mères dans une situation de burn-out parental³. Les regrets durables ne disparaissent pas avec le temps. Ils survivent au-delà de l'énerverment ou de la fatigue ponctuelle. Ils émaillent le quotidien d'une couche d'amertume.

Regret et amour sont compatibles

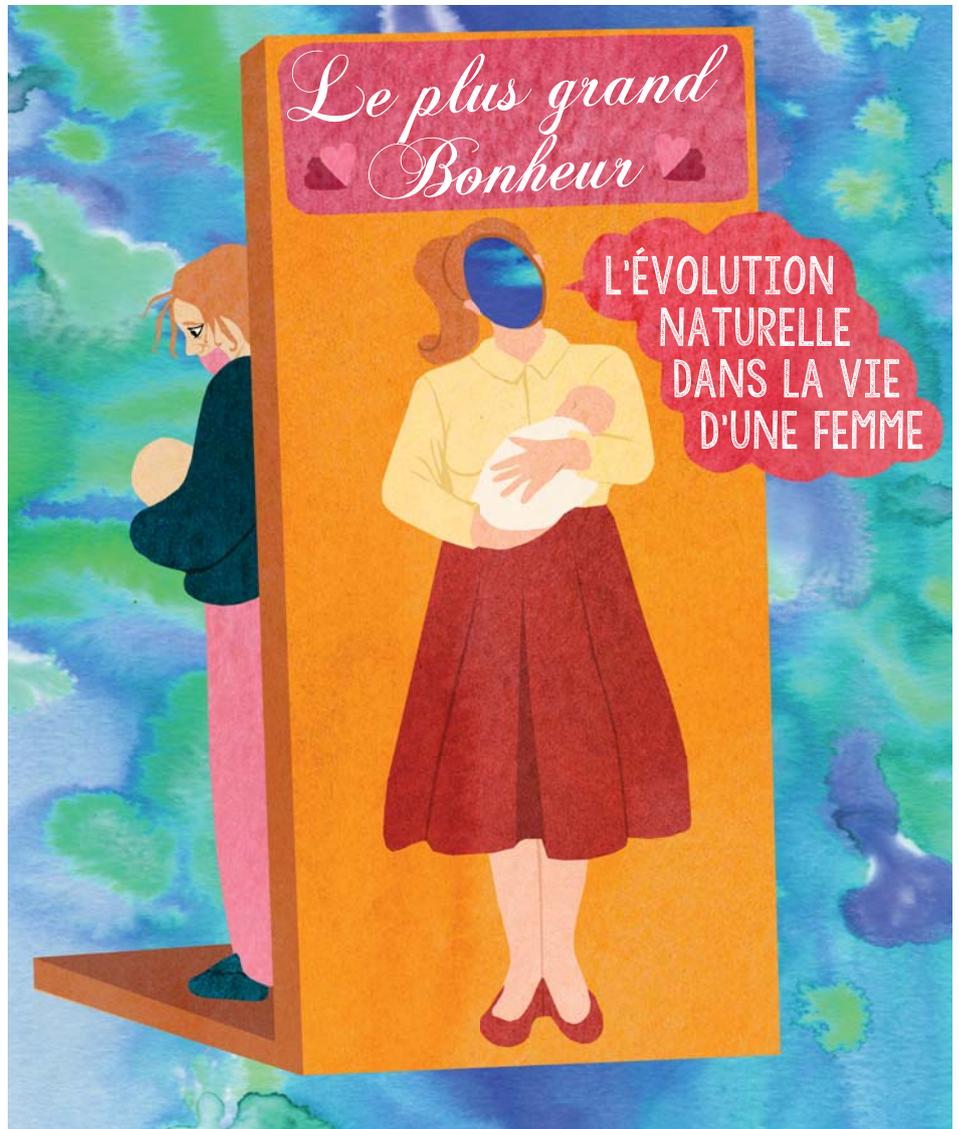
Une autre distinction importante à faire est celle entre le regret de la maternité et l'amour pour ses enfants. Le regret est souvent vu comme un manque d'amour maternel. Les gens pensent que regretter s'apparente à «ne pas aimer». Ce sont toutefois deux sentiments bien différents. Une mère peut aimer son enfant tout en déplorant les conséquences de sa venue sur sa vie. Taire les difficultés de la maternité, c'est occulter une partie de la réalité. Non, un enfant ne fait pas toujours goûter mille et un délices à ses parents!

Sur quoi portent les regrets?

Dans les témoignages récoltés par la sociologue israélienne, les mères font part des sources de leurs regrets. Pour ces femmes, les aspects les plus pénibles de la maternité sont la perte de liberté, le sentiment d'enfermement, le sentiment de ne plus exister, de ne plus s'accomplir comme personne, l'ennui et la routine.

La psychiatre canadienne Marie-Ève Cotton analyse leurs regrets en ces termes: «C'est au niveau du ratio bonheur/malheur que ça se joue. Ces femmes ont l'impression que les inconvénients sont beaucoup plus forts que les joies que procurent la maternité»⁴. Ce déséquilibre ne leur permet pas de vivre sereinement la maternité. Le sentiment de perte, d'égarement de soi-même est très fort. Ces mères souffrent de «l'abandon de soi» qu'engendre la venue d'un enfant. En effet, prendre soin et éduquer un enfant demande beaucoup de temps et d'énergie. Durant ces phases, les mères ont tendance à faire l'impasse sur leurs propres besoins, à s'oublier au profit de leur progéniture. Se consacrer essentiellement à son rôle de mère peut provoquer de la frustration et une grande souffrance.

Ces femmes regrettent avant tout d'être cantonnées dans un rôle unique, celui de la mère. Elles ont l'impression de ne plus exister en dehors de la maternité, comme s'il n'y avait plus que ce rôle-là pour les définir.



L'instinct maternel est une construction sociale

Les médias contribuent à perpétuer l'association «femme = mère». Cela se note par exemple dans le traitement médiatique réservé aux femmes politiciennes. Dans une analyse sur cette thématique, nous avançons que «la famille est un autre point qui détourne l'attention des journalistes des idées politiques d'une représentante ou candidate. [...] On disserte régulièrement sur la difficulté pour une femme d'articuler vie politique et vie familiale, alors qu'étrangement, la question ne semble jamais se poser pour les hommes. Quand ce n'est pas pour les interroger sur le rôle de mère, l'environnement familial sert à légitimer ou justifier leur place»⁵.

L'industrie du cinéma a également une responsabilité dans les stéréotypes véhicu-

«De manière générale, Google constate une hausse continue de l'entrée «je déteste être mère» via son moteur de recherches.»

« Si dès le berceau on élevait les petites filles dans un esprit aventureux et compétitif, on dirait ensuite des femmes qu'elles ont l'instinct guerrier. »

lés. On ne compte plus le nombre de comédies qui mettent en scène un homme immature et incompétent avec les enfants, face à une femme qui s'en occupe «naturellement» très bien. Ces représentations sont problématiques parce qu'elles reproduisent l'idée que les femmes sont dotées d'un instinct maternel leur permettant de poser d'emblée les bons gestes, tandis que les hommes sont caricaturés comme des grands maladroits devant tout apprendre. Virginie Despentes précise: «*La maman sait ce qui est bon pour son enfant, on nous le répète sur tous les tons, elle porterait intrinsèquement en elle ce pouvoir stupéfiant*»⁶.

D'un point de vue historique, le statut des enfants dans la société a fortement influencé la perception de la maternité. Au départ, vus comme des adultes en miniature, les enfants ne faisaient pas l'objet d'un traitement différencié et adapté à leur âge. Une attention particulière s'est développée à leur égard suite notamment à *L'Émile*, un traité pédagogique rédigé par Jean-Jacques Rousseau. Cet ouvrage a donné une importance cruciale aux mères dans l'éducation et les soins aux enfants. L'enfant devient alors un petit être à protéger et la mère, la protectrice par excellence.

Il n'y a cependant pas d'instinct en la matière. Via les jeux et les jouets, les petites filles sont très tôt socialisées à désirer et à s'entraîner pour la maternité⁷. Plus tard, cet apprentissage précoce passera pour de «l'instinct maternel». Cet instinct n'a rien de naturel, il est construit par l'éducation, la socialisation, les représentations environnantes, les attentes sociétales. Si dès le berceau on élevait les petites filles dans un esprit aventureux et compétitif, on dirait ensuite des femmes qu'elles ont l'instinct guerrier.

La pression sociale à la maternité

Cette croyance en «l'instinct maternel» met globalement en lumière la pression sociale à la maternité. Il est socialement attendu que les femmes aient des enfants et s'épanouissent dans la maternité⁸. Pour les hommes, on valorise davantage l'investissement dans la sphère professionnelle et celle des loisirs. C'est pourquoi les mères qui expriment des regrets, les pères au foyer et les femmes qui souhaitent ne pas avoir d'enfants mettent tant mal à l'aise. Même si femmes et hommes possèdent les organes biologiques pour donner la vie, elles/ils peuvent décider de les utiliser ou non à cet égard. La nature donne la possibilité d'enfanter mais l'être humain n'est pas obligé de s'y soumettre. En

tant qu'êtres humains capables de réfléchir, le choix d'avoir ou non des enfants leur appartient. Ainsi, les femmes ne sont pas «naturellement destinées à la maternité».

Il est essentiel que les conventions sociales ne puissent pas empêcher les femmes de disposer librement de leur corps. Que la maternité puisse résulter d'un choix et plus d'une «évolution naturelle» de la vie. Bien entendu, nous ne cherchons pas à nier le côté épanouissant de la maternité pour les femmes qui souhaitent s'engager dans ce projet de vie. Avoir des enfants peut être une profonde source de bonheur pour de nombreuses femmes. Parler du regret d'être mère n'est pas un prétexte pour diaboliser la fonction. C'est l'occasion de faire entendre dans l'espace public une parole taboue, révélatrice du mal-être d'un nombre certain de femmes.

1. Podcast de Radio Canada: *Regretter d'être devenue mère, un sujet tabou qui touche beaucoup de femmes*. Émission: *Médium large*. Publié le 07 août 2018.
2. *Pour un aperçu des premiers mois avec un bébé*, lire: RTBF La Première, Solitude post accouchement: «*On a vraiment besoin d'un enfant pour élever un village*», 09 juillet 2019. En ligne.
3. Pour lire notre analyse sur le sujet, voir: Julie Gillet, *Burn-out parental: Quand le «plus beau métier du monde» vire au cauchemar*, analyse FPS, octobre 2018. En ligne.
4. Podcast de Radio Canada: *Regretter d'être devenue mère, un sujet tabou qui touche beaucoup de femmes*. Émission: *Médium large*. Publié le 07 août 2018.
5. Pour lire l'analyse complète, voir: Marie-Anaïs Simon, *Femmes politiques et médias*, analyse FPS, 2018. En ligne.
6. Virginie Despentes, (2007). *King Kong théorie*, page 25.
7. Pour lire notre analyse sur les jouets genrés, voir: Julie Gillet, *Déjouer le sexisme*, analyse FPS, 2015. En ligne.
8. Marine Spaak, féministe et bédéiste, collabore régulièrement avec les FPS pour mettre en images des sujets de société liés à l'égalité femmes-hommes. Dans ce cadre, elle a réalisé une bande-dessinée sur l'idéal de maternité imposé aux femmes. Ses dessins illustrent parfaitement ce que nous entendons par «la pression sociale à la maternité». Découvrez son travail via ce lien: <https://bit.ly/2ZgUwVH>

Les femmes et les hommes pas égaux face au droit

L'impact du genre dans le droit reste un grand tabou rarement évoqué par les juristes. Pourtant, le droit n'est pas neutre. Il discrimine selon le genre et ne protège pas les hommes et les femmes de la même façon. Prenons deux exemples en lien avec la maternité qui nous démontreront cette affirmation: le congé de maternité/paternité et le droit médical.



Femmes de Droit est une association de soutien et de promotion des droits des femmes et des minorités subissant des oppressions systémiques, qui travaille sur trois axes principaux: informer les femmes sur leurs droits, accompagner les femmes dans leurs démarches juridiques et militer pour l'égalité entre tous et toutes. L'équipe de bénévoles se réunit régulièrement à Bruxelles pour faire le point sur ses actions, menées dans toute la Belgique francophone.
www.femmesdedroit.be/
info@femmesdedroit.be

Le droit n'est pas neutre. Il est genré. Il s'applique de la même manière aux hommes et aux femmes mais ces dernières ne connaissent pas forcément les mêmes situations que ces premiers. Cela implique que le droit n'a pas les mêmes conséquences pour les hommes et pour les femmes.

Pour certain·e·s, cette affirmation est une évidence. Pour d'autres, elle l'est moins. Illustrons-la donc.

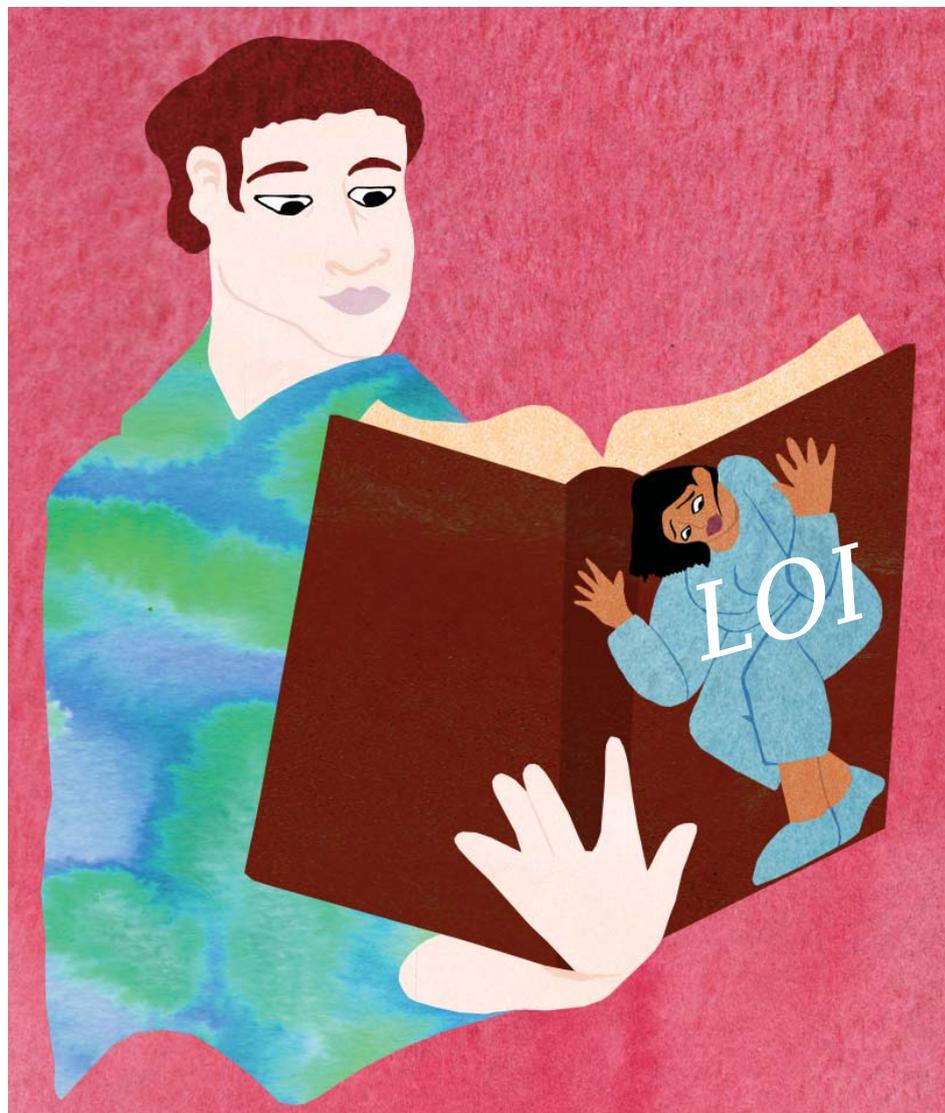
Rappelons, tout d'abord que l'on parle de discrimination lorsque deux personnes dans la même situation sont traitées de façon différente. Par exemple, j'interdis l'accès à un bâtiment uniquement aux femmes, sans aucune raison. Mais, c'est aussi, à l'inverse, lorsque deux personnes aux conditions différentes sont traitées de la même façon, sans tenir compte des spécificités de chacune. Ainsi, si je permets d'accéder au Tribunal en montant deux volées d'escaliers, j'impose des conditions identiques à tout le monde. Cependant, j'exclus, de fait, toutes les personnes à mobilité réduite qui ne pourront pas grimper les marches pour arriver à destination. Raison pour laquelle, je dois m'assurer d'un chemin accessible pour elles et eux. Par ailleurs, la discrimination peut venir de ce que la réponse apportée à des situations différentes ne soit pas adéquate. De fait, si je permets aussi d'accéder au bâtiment via l'escalade, cela n'aidera pas le groupe visé.

Paternité vs Maternité

Commençons avec le congé de paternité et de maternité. Deux systèmes différents. A priori, cela a du sens: la femme porte l'enfant et lui donne naissance. Éventuellement, elle l'allaita ensuite. Elle a besoin de temps pour se remettre de cette épreuve. La loi belge lui accorde donc 15 semaines. Cependant, si elle a le malheur de tomber malade dans les 6 semaines qui précèdent l'accouchement, ce temps de maladie sera déduit de son congé de maternité, sans aucune logique, puisqu'on peut imaginer que si la fin de grossesse se passe mal, la femme aura d'autant plus besoin de temps pour s'en remettre, mais, c'est là un autre sujet.

Le père ou la co-mère a droit à 10 jours de congé lors de la naissance de son enfant. Pour l'accueillir et créer du lien.

Ce système a un impact énorme sur l'égalité entre les femmes et les hommes. D'abord au niveau du marché du travail, puisque les femmes peinent plus que les hommes à trouver des emplois (surtout à temps plein). En effet, nombre d'employeurs arguent, discrètement, qu'employer une femme est dangereux, parce qu'elle peut à tout moment «pondre» un enfant et qu'il faudra la remplacer. Ensuite, au niveau de la charge mentale. Si les tâches ménagères s'égalisent peu à peu entre les jeunes, force est de constater que l'écart se creuse à nouveau très fortement dès



la naissance du premier enfant. Cela s'explique aisément: la femme reste à la maison quand le conjoint retourne travailler. Elle gère les tâches domestiques mais aussi l'ensemble des soins des enfants (rendez-vous médicaux, crèche, écoles, etc.). Cette différence perdure même après la reprise du travail. Quant au temps nécessaire pour se remettre de l'accouchement, il sert surtout à apprendre à prendre soin d'un nouveau-né, et nombre de mères zappent les séances de rééducation périnéale par manque de temps (pour ne citer que cet exemple).

Enfin, les pères (et les co-mères) peinent à trouver leur place auprès de l'enfant qui vient de naître, en passant tellement de temps loin de lui.

On le voit, la différence de traitement établie entre mères et pères (ou co-mères) n'apporte pas de vraie solution au problème

qu'elle entend régler, à savoir un équilibre entre les besoins des unes et des autres. C'est la raison pour laquelle des associations féministes plaident pour un allongement du congé de paternité et de coparentalité.

Le droit médical: égalité d'apparence entre hommes et femmes

Notre deuxième exemple se basera sur le droit médical.

Contrairement à l'exemple précédent, ici, c'est le même droit qui s'applique pour tous et toutes. La loi de 2002 relative au droit du patient impose une série de conditions aux soignant·e·s (notamment le consentement libre et éclairé). Mais, aucune sanction n'est prévue dans la loi en cas de violation de ces droits. C'est donc ce qu'on appelle «le droit commun» qui s'appliquera, en l'occurrence, la responsabilité civile.

Dans la responsabilité civile, trois conditions doivent être rencontrées pour pouvoir obtenir un dédommagement. Il faut prouver le dommage, la faute et le «lien de causalité» entre la faute et le dommage, c'est-à-dire qu'il faut prouver que c'est à cause de la faute que le dommage a eu lieu mais aussi que sans la faute, le dommage n'aurait pas eu lieu.

Jusque-là, l'aspect genré de la question n'apparaît pas de prime abord. Cependant, si nous analysons la façon dont hommes et femmes «consomment» les soins médicaux, nous apercevons rapidement qu'il y a une énorme différence. En effet, la plupart des hommes consultent en cas de pathologie. Par contre, la plupart des femmes consultent dans le cadre de la prévention. D'ailleurs, les femmes sont largement invitées à «consommer» davantage de soins médicaux que les hommes: dès leurs premières règles, elles vont chez le gynécologue (alors que les recommandations ne prévoient pas de consultation de prévention avant 25 ans), le suivi de grossesse et d'accouchement est médicalisé (alors que 90 % des grossesses et des accouchements ne sont pas pathologiques, selon l'OMS), la prévention du cancer du sein débute souvent vers 35 ans (alors que les recommandations parlent d'un âge plus avancé selon les situations). Bref, les femmes consultent beaucoup. Souvent.

Et n'ont presque aucun recours face aux violences qu'elles peuvent subir dans ce cadre.

Discrimination basée sur la prévention

Prenons l'exemple d'une épisiotomie non consentie. On sait aujourd'hui que la plupart des épisiotomies ne sont pas nécessaires et ne permettent pas de prévenir des déchirures graves. Au contraire, les études montrent plutôt une augmentation des déchirures les plus graves lorsqu'on recourt à l'épisiotomie. Cela n'empêche pas certain·e·s soignant·e·s d'avoir des taux extrêmement élevés d'épisiotomie, dans un but préventif, selon les protocoles qu'ils/elles suivent.

Imaginons une femme bien informée qui refuse une épisiotomie. Elle l'a indiqué par écrit dans un projet de naissance qu'elle a discuté avec les soignant·e·s et qu'elle a remis le jour de son accouchement. Malgré cela, son/sa gynécologue pratique, sans son consentement, une épisiotomie.

Elle pourra invoquer la faute: le non-respect de son consentement, conformément à la loi de 2002 relative aux droits des patient·e·s. Elle pourra invoquer aussi le dommage: les points de suture et les éventuelles

	Jour de semaine		Samedi		Dimanche	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Travail rémunéré	02:16	03:39	00:44	00:55	00:22	00:31
Tâches ménagères	03:17	01:57	03:38	02:42	02:54	01:55
Soins et éducation des enfants	00:30	00:15	00:24	00:17	00:27	00:16
Soins personnels, manger et boire	02:31	02:16	02:45	02:31	02:41	02:27
Dormir et se reposer	08:55	08:35	09:11	09:03	10:02	10:01
Éducation	00:26	00:28	00:12	00:11	00:13	00:12
Participation sociale	01:18	01:13	02:00	02:06	01:56	01:54
Temps libre	03:24	04:08	03:41	04:49	04:20	05:31
Déplacements	01:14	01:21	01:14	01:16	00:56	01:04
Autres	00:02	00:04	00:04	00:05	00:05	00:04

complications liées à l'épisiotomie. Mais, elle ne pourra pas prouver le lien de causalité. En effet, elle pourra certes prouver que c'est à cause de l'épisiotomie qu'elle a eu son dommage. Mais, elle ne pourra pas prouver que sans l'épisiotomie, elle n'aurait pas eu de déchirure, puisqu'il s'agit, officiellement, d'une «mesure de prévention».

Lorsqu'il s'agit de prévention, on le voit, il est souvent extrêmement difficile de prouver ce lien de causalité. Cela implique donc une différence entre les hommes et les femmes.

En conclusion, il est grand temps que les juristes s'emparent de cette question et analysent le droit avec un regard genré. Il est temps, également, que les politiques prennent la mesure de ces différences pour y mettre fin.

Enfin, si dans les exemples cités, on peut facilement trouver des contre-exemples qui inversent les rôles de genre (des hommes subissent aussi des violences médicales dans le cadre de la prévention, notamment), rappelons que dans la grande majorité des cas, les rôles de chaque genre se marquent au niveau statistique d'une manière telle qu'on ne peut les ignorer¹. Il est donc nécessaire de les analyser pour apporter des solutions adéquates pour toutes et tous.

1. Plusieurs statistiques sont disponibles sur le site de l'Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que sur le site de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique.

En moyenne, les hommes effectuent davantage de travail rémunéré et disposent de plus de temps libre, tandis que les femmes prennent en charge davantage de tâches ménagères. Ce constat est valable pour tous les jours de la semaine. Le tableau ci-dessus présente l'emploi du temps moyen pour les différentes catégories d'activités

Source: Institut pour l'Égalité des femmes et des hommes

Fatma Karali, créatrice de la page «Des Mères Veilleuses»

Monoparentalité: femmes et enfants en danger

Les familles monoparentales représentent une famille sur quatre en Belgique, une sur trois en Région bruxelloise. La responsabilité de ces familles repose dans 80% des cas sur les femmes. Se séparer et vivre seule accroît davantage le risque de pauvreté pour les mères et les enfants que pour les pères.

Une enquête de la Ligue des familles réalisée en 2019 et étalée sur 3 années, montre qu'«après la séparation, un grand nombre de parents ont dû se reloger (79%), racheter des meubles (75%), voire une voiture (39%). Ainsi, plus de 8 parents sur 10 s'estiment (fortement) appauvris par la séparation et ont des fins de mois difficiles. 25% des répondants rencontrent même des difficultés pour se nourrir correctement¹». La monoparentalité est souvent synonyme de précarité, de solitude, de stéréotypes genrés, d'injustices, de charge mentale et physique et de violences intrafamiliales. L'expérience est rarement vécue comme positive, exceptée quand l'autre parent partage de manière égale les responsabilités liées à l'enfant.

Or, en Belgique la responsabilité de 80% de ces familles repose sur des femmes. La moitié de ces femmes ne perçoit aucune rente alimentaire pour leur enfant tant l'accès au SECAL, l'organisme public qui peut sous certaines conditions avancer et récupérer les pensions alimentaires non payées, est conditionné et tant l'exécution des jugements est longue et coûteuse (frais d'avocats et d'huissier).

Monoparentalité et pauvreté

Depuis le 19 mars 2019, suite à des mobilisations de mères monoparentales devant le palais de justice, le plafond de revenu pour les avances du SECAL a été augmenté à deux reprises. Au 1er janvier 2020, les parents solos qui ont droit à une pension alimentaire pourront bénéficier des avances du SECAL si leur revenu mensuel ne dépasse pas les 2.200 euros nets augmentés de

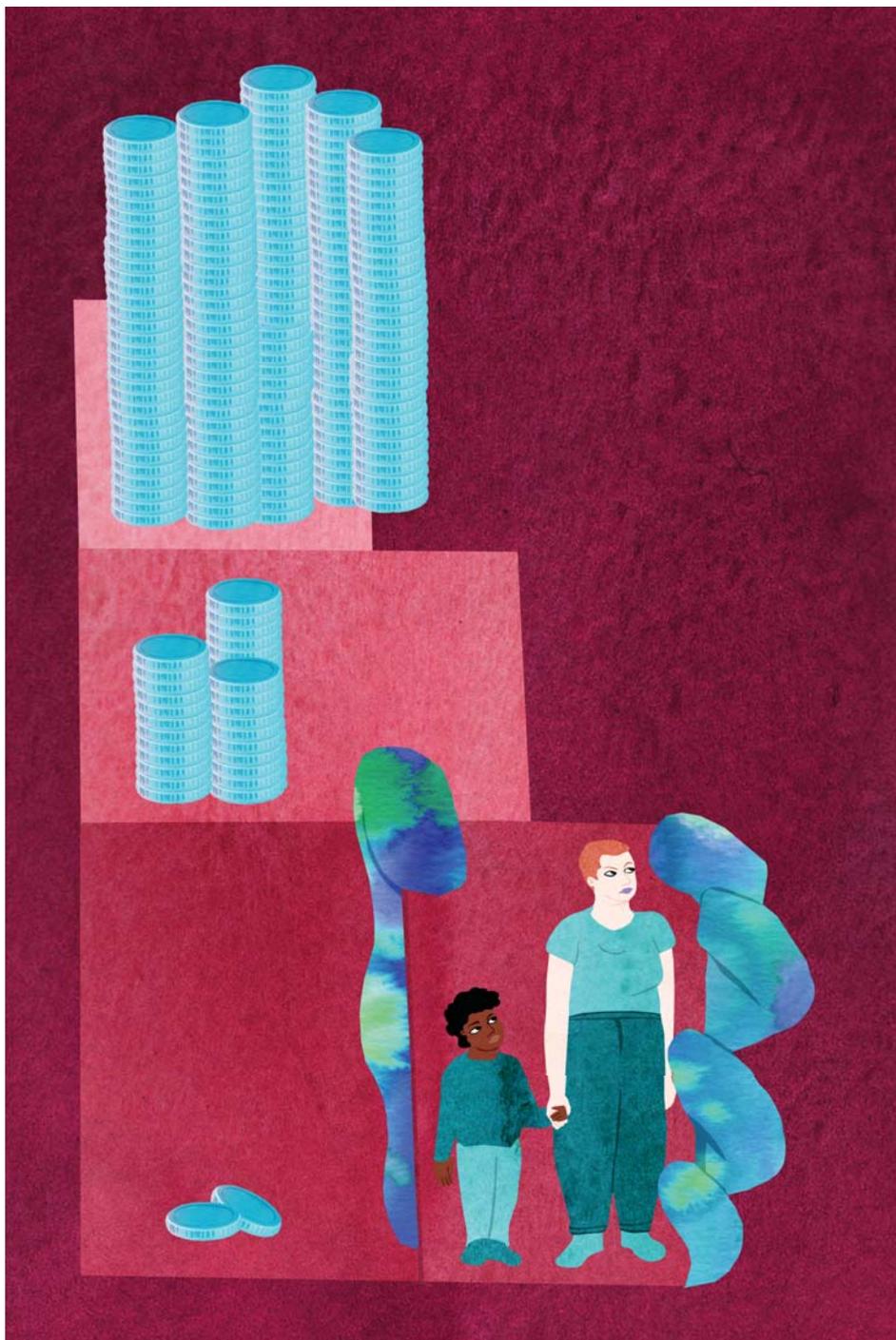
70 euros par enfant à charge. C'est un progrès, certes, mais ça n'est pas suffisant pour lutter de manière structurelle contre les inégalités abyssales auxquelles sont majoritairement confrontées les mères monoparentales. Il faut rappeler que «ces familles (monoparentales) ont un plus grand risque de sombrer sous le seuil de pauvreté que les autres familles. (...) Ce risque élevé de précarisation des familles monoparentales est dû aux facteurs de risques sur le marché du travail comme le niveau de formation et le genre. (...) Les femmes (...) ont un niveau de formation généralement moins élevé que la population d'âge actif. Cela rend leur position sur le marché du travail particulièrement précaire. En outre, il est plus difficile pour les mères isolées de combiner travail et vie familiale que pour les couples». Par ailleurs, et comme énoncée précédemment, 40% des mères monoparentales cheffes de famille, ne perçoivent aucune pension alimentaire. Or «Selon une étude réalisée par la K.U. Leuven en 2009, lorsque les familles monoparentales touchent une pension alimentaire, le taux de pauvreté s'élève à 22,8%. Sans cette pension, il grimpe à 42,6%²».

Changements structurels dans la justice

Si ces mesures devraient permettre d'améliorer les conditions de vie de ces femmes et de leurs enfants, il semble cependant, indispensable de réformer en profondeur la justice, qui d'une certaine manière, bien qu'elle se soit modernisée notamment en droit de la famille, n'est pas du tout au point concernant l'exécution des jugements et les questions de violences intrafamiliales. En effet, au-



La page Facebook «**Des Mères Veilleuses**» apparaît en novembre 2015. Elle a pour objectif de créer un espace de rencontre entre mères solos et d'y trouver des informations utiles, un lieu d'écoute, du soutien psychologique et juridique.



aujourd'hui en Belgique, un père peut obtenir la garde partagée simplement en la demandant, sans aucune difficulté. On constate toutefois, qu'une partie de ces pères la demande pour se soustraire au paiement de la pension alimentaire car ils savent pertinemment que les mères se décourageront face à une nouvelle procédure judiciaire, souvent très longue, coûteuse et non satisfaisante.

Par ailleurs, si certaines femmes se sentent

menacées du simple fait de recourir à la contrainte judiciaire pour le paiement des pensions alimentaires, encore faut-il qu'elles aient les moyens financiers et l'énergie pour les récupérer dans les situations d'insolvabilité. La contrainte judiciaire est parfois un prétexte d'escalade de violences. Dans ces cas précis, les mères n'ont aucun recours possible. À noter que les enfants témoins de violences sont souvent confiés au parent

violent sous prétexte qu'un «mauvais mari n'est pas forcément un mauvais père». Un point de vue contesté par Édouard Durand, ex-juge aux affaires familiales et ex-juge des enfants, aujourd'hui chargé de formation à l'École nationale de la magistrature en France et auteur du livre «Violences conjugales et parentalité» qui défend l'idée que «Si on protège la mère, on protège son enfant».

Alors qu'en France, le Syndrome d'aliénation parentale, concept d'un psychanalyste américain masculiniste sans fondement scientifique, est considéré comme une violence faite aux femmes, en Belgique cette notion fait jurisprudence et condamne les mères en leur ôtant leur autorité parentale. Les mères monoparentales, victimes de violences de la part de leur ex-conjoint, continuent d'être exposées aux violences après la séparation car 70% des plaintes pour violences conjugales sont classées sans suite dans le Royaume belge, ce qui conforte les auteurs de violences.

Solidarité associative et action politique

Devant ces difficultés, le manque d'information et d'aide à ce sujet, est née la page Facebook «Des Mères Veilleuses». L'idée était de créer un lieu d'échange et de solidarité pour mieux soutenir et accompagner les mères monoparentales.

En avril 2017, un appel lancé sur la page a permis l'organisation d'une rencontre de mères monoparentales à l'initiative «Des Mères Veilleuses» (initialement «Des Mères dont Nous») en collaboration avec la Ligue des Familles et la Maison des Femmes-Move asbl. Cette rencontre a eu lieu à la Maison des Femmes de Molenbeek réunissant des femmes de catégories socio-économiques très disparates (diplômées, non diplômées, de milieu populaire, de classe moyenne, originaires du Brabant Wallon ou de Bruxelles...) permettant une belle mixité sociale, avec des échanges d'expériences riches et étonnement similaires. La matinée s'est organisée autour de 4 thématiques spécifiques aux mères monoparentales: les violences faites aux femmes, les stéréotypes liés à la monoparentalité, le burn-out parental et l'aspect financier de la monoparentalité. À l'issue de ces ateliers et du partage des vécus, les participantes ont proposé de nombreuses pistes d'action adressées aux pouvoirs publics et reprises dans une brochure téléchargeable sur le site web de l'association «Amazonie».

La page Facebook «Des Mères Veilleuses»

Des garderies accessibles aux chômeurs et chômeuses

Dans une étude datant de novembre 2019¹, Philippe Defeyt, économiste et fondateur de l'Institut pour un Développement Durable (IDD) a croisé les statistiques relatives aux taux d'emploi, d'activité et de chômage et a ventilé ces données en fonction de la situation du ménage: couple avec ou sans enfant, chef d'un ménage monoparental, isolé... le tout, associé aux critères de l'âge, du genre ou de la région de résidence. Il en ressort notamment qu'une jeune maman bruxelloise vivant seule est davantage exposée au risque du chômage qu'un homme flamand âgé entre 25 et 49 ans et vivant en couple avec enfant(s). Au sein de cette première catégorie, le taux d'emploi est de 18,1 % (pour 94,4 % au sein de la seconde), tandis que le taux de chômage y est de 70,5 % (pour 3,1 % au sein de la seconde).



Autre info: les hommes en couple avec enfant(s) affichent un taux d'emploi de 87 %, pour 75 % aux femmes dans la même situation; les isolés présentent un taux de 63 %, pour 60 % aux femmes vivant seules. Philippe Defeyt indique dans *Le Soir*, qu'il faut adapter les politiques qui en découlent notamment en mettant en place des garderies accessibles aux enfants de familles monoparentales, que le/la chef·fe de ménage soit chômeur/euse ou actif/active. Se séparer et vivre seul·e accroît le risque de pauvreté tant pour les parents que pour leur(s) enfant(s).

1. *Participation au marché du travail et sources de revenus en fonction de la position dans le ménage*, Philippe Defeyt, In: www.iddweb.be

est un premier pas pour lutter contre l'isolement de ces mères et leur permet d'échanger des bons tuyaux, de rencontrer d'autres mères isolées, de s'informer de leurs droits, de prendre connaissance des activités gratuites. Grâce à cette page, des acteurs et actrices du monde associatif ainsi que les institutions publiques ont pris connaissance des besoins des mères monoparentales et leur proposent des actions de soutien. Une «Maison des parents solos» est née à Forest suite à tous ces nombreux échanges.

Depuis la nouvelle législature, la monoparentalité sous l'angle genré fait également partie de la Note de politique générale et des priorités de Nawal Ben Hamou, Secrétaire d'État à l'Égalité des Chances de la Région bruxelloise. Par ailleurs, la Région bruxelloise, toujours sous l'égide de la Secrétaire d'État, est en train de répertorier toutes les initiatives des Communes bruxelloises en matière de monoparentalité.

Stéréotypes et burn-out

Cette rencontre du 23 avril 2017 a donc permis de mettre clairement en évidence ces inégalités liées au genre dans le contexte de la monoparentalité. Une mère monoparentale, en raison des responsabilités qu'elle assume à peu près seule, du dysfonctionnement judiciaire (plaintes classées sans suite), des pensions alimentaires non payées, des difficultés à trouver un logement ou un emploi, s'isole peu à peu. Le cercle social se réduit donc au mur de son foyer ou à quelques échanges sur internet si elle a le privilège d'avoir une «connexion» chez elle. Sans compter celles qui ont dû partir en raison des violences de l'ex-partenaire, et qui continuent de les subir malgré la séparation, eu égard à une justice défaillante et sous-financée quant à ces questions.

Les mères monoparentales mettent par ailleurs considérablement plus de temps à reconstruire une vie en couple à cause de ces nombreux obstacles. Elles doivent aussi faire face aux stéréotypes de genre. Elles sont par exemple souvent considérées comme responsables de la situation de séparation. Elles sont supposées mieux gérer les enfants. L'épuisement est donc inévitable dans un contexte aussi anxiogène et discriminatoire. Un homme monoparental reçoit davantage de soutien, sans le demander, comparé à une mère monoparentale car il suscite plus de pitié et de compassion contrairement à la mère qui est supposée avoir l'instinct maternel.

Soutien structurel à la monoparentalité

En conclusion, il est important de souligner que les différentes initiatives lancées par les pouvoirs publics et le monde associatif, notamment par «Des Mères Veilleuses» apportent des solutions très concrètes pour soulager le quotidien des mères monoparentales. Mais il faut résolument des changements structurels au travers d'une réforme de la justice, des leviers économiques, des facilitations d'accès au logement et au travail, des garderies, pour que la monoparentalité ne soit plus source d'inégalités entre les femmes et les hommes et entre les enfants. C'est dans cet objectif que «Des Mères Veilleuses» continuera donc de porter la voix des mères monoparentales auprès des acteurs et actrices du socioculturel, des institutions publiques et des médias.

1. *Monoparentalité: quelques chiffres clés*, 4 avril 2019.

2. «*Pour une réponse structurelle à la précarisation des familles monoparentales en Belgique*», étude réalisée par la Fondation Roi Baudouin en collaboration avec le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) et le Centrum voor Sociaal Beleid Herman Deleeck (CSB), 2014, p 14.

pour aller plus loin

OUVRAGES

Le guide féministe de la grossesse, pour des futurs parents libres, *Elisa Rigoulet et Pihla Hintikka*, 2019.



Dans un contexte où la société redéfinit la place des femmes, où la structure familiale se modifie et où la façon de donner la vie évolue, ce guide s'éloigne des clichés sexistes et des injonctions culpabilisantes pour proposer, avec beaucoup de bienveillance et d'humour, les informations nécessaires pour aider les futurs parents à effectuer leurs choix. Cela sans pression familiale, sociale ou culturelle.

Le Regret d'être mère, *Orna Donath*, 2016.



Publiée en 2015 en anglais, l'étude *Regretting Motherhood: A Sociopolitical Analysis* de Orna Donath vient d'être traduite en français. Dans ce livre, la sociologue donne la parole à des femmes qui aiment leur(s) enfant(s) mais auraient préféré ne pas en avoir. Nombreuses sont ces femmes qui considèrent la maternité comme un frein à leur épanouissement personnel. Des témoignages qui questionnent la

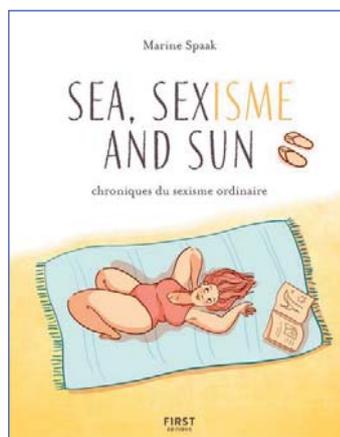
façon dont la société pousse les femmes vers la maternité et pourquoi celles qui ne sont pas prêtes à suivre ce chemin, sont encore considérées comme une menace.

En avoir ou pas? Les féministes et les maternités, sous la direction de *Thao Hoang et France Huart*. Bruxelles: Université des Femmes, 2013, (collection «Pensées féministes»).

Femmes monoparentales en Belgique: conditions d'existence, précarisation, santé, *Marie-Thérèse Casman, Marjorie Nibona et Hedwige Peemans-Poullet*. Bruxelles, Université des Femmes, 2006, (collection «Pensées féministes»).

BANDES DESSINÉES

Sea, Sexisme and Sun, chronique du sexisme ordinaire *Marien Spaak*, 2019.



Ce roman graphique décrypte de nombreuses situations sexistes que vivent les femmes au quotidien. Un des chapitres est entièrement consacré à l'injonction d'être mère et au vécu de maternité.

Les vacances, *Emma*, 2017. Dans cet épisode intitulé ironiquement «Les vacances», la dessinatrice féministe Emma raconte son expérience de l'accouchement.

Chacune de ses illustrations décrit avec force et talent une vérité que peu osent aborder: la maternité ça fait mal, ça isole, ça épuise et ça angoisse et tout le monde s'en fiche. Enfin, de moins en moins!



DOCUMENTAIRE

Tu enfanteras dans la douleur, *Ovidie*, 2018.

Face caméra, des femmes décrivent leur accouchement comme «l'horreur». Des actes médicaux brutaux et non consentis, pratiqués sans anesthésie. L'impression de ne plus être qu'«un bout de viande», et la douleur, insoutenable. Le documentaire d'Ovidie met en lumière les violences obstétricales et gynécologiques et se penche sur la façon d'y mettre un terme.

PODCAST

Intime et politique, *Lauren Bastide*.

«Intime et Politique» est le flux de podcasts féministes de Nouvelles Écoutes, proposé par Lauren Bastide. A travers des documentaires sonores de 4 à 6 heures, «Intime et Politique» s'attaque aux racines des discriminations sexistes et des stéréotypes de genre. www.nouvellesecoutes.fr

INSTAGRAM

Bordel de mères

«Bordel de mères» a été créé par Fiona Schmidts, journaliste et auteure du livre «L'amour après #MeToo». Ce compte Insta vise à lever les tabous sur la maternité. La page aborde avec beaucoup d'humour et de cynisme la charge mentale qui pèse sur les femmes, avec ou sans enfant.

LIVRE/SÉRIE TV

La servante écarlate, *Margaret Atwood*, 1985.

Ce roman de science-fiction dystopique a été adapté au cinéma sous le même titre par Volker Schlöndorff en 1990 et fait l'objet d'une série télévisée *The Handmaid's Tale: La servante écarlate*, créée par Bruce Miller en 2017. La religion domine la politique dans un régime totalitaire où les femmes sont dévalorisées jusqu'à l'asservissement. L'héroïne du roman, rebaptisée Defred, est une Servante. Elle ne peut pas séduire, son rôle est la reproduction. Rares sont les séries féministes comme *The Handmaid's Tale* à mettre autant l'accent sur l'amour maternel.



Anne-Isabelle Riano, professeure de français, Sophie Haufman, professeure de français, Pierre de Buyl, physicien

Un projet d'école à Auderghem vise une pédagogie mixte

La création de nouvelles écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles est nécessaire pour faire face à la croissance de la population. À chaque école ses choix pédagogiques, et à Auderghem, le projet d'école secondaire NESAs vise à développer une pédagogie mixte, à mi-chemin entre le traditionnel et l'actif.

Porté par des parents de l'enseignement communal primaire, NESAs trouve son inspiration dans les écoles du réseau communal d'Auderghem. En effet, chacune d'entre elles se base sur un projet d'établissement fort pour organiser ses activités (art, cirque, sciences, langues) dans le respect du rythme de l'enfant. Le projet NESAs souhaite développer ce mode de fonctionnement au niveau secondaire, sans toutefois renoncer à l'enseignement de contenus plus traditionnels. Les porteurs-se-s du projet ont également à cœur de favoriser l'accessibilité de l'école, le respect de tous ses acteurs et actrices, la citoyenneté et le bien-être.

L'idée d'ouvrir une nouvelle école secondaire est née il y a environ deux ans pour ce groupe citoyen, qui s'est stabilisé en un noyau de trois personnes: Anne-Isabelle Riano, enseignante dans le secondaire ordinaire, Pierre de Buyl, chercheur en physique et Sophie Haufman, enseignante dans le

secondaire spécialisé. Le trio a multiplié les rencontres avec les différents niveaux de pouvoir. La dernière rencontre en date, avec la commune d'Auderghem (l'échevine de l'enseignement Élise Willame et le bourgmestre Didier Gosuin), succède à des rendez-vous auprès de différents cabinets ministériels (Vervoort et Schyns sous la législature précédente) et à une présentation publique auprès de citoyen-ne-s d'Auderghem. Le but de ces rencontres est de faciliter la mise en place de l'école en coordination avec les autorités et, si des pistes se dégagent, de trouver un endroit propice pour les locaux. Les porteurs-se-s du projet sont également à la recherche de subsides publics car ils-elles ne souhaitent pas demander de participation financière aux familles pour le fonctionnement de l'établissement.

Axes pédagogiques

Pour rendre concrète son action pédagogique, le projet NESAs se structure autour de

quatre grands axes: une école accessible à toutes et à tous et donc gratuite, un cadre humain positif, une pédagogie mixte dans la lignée des écoles primaires de la commune d'Auderghem et le développement d'une conscience citoyenne.

L'idée de concevoir un projet à mi-chemin entre les pédagogies traditionnelle et active est née de plusieurs constats: la pédagogie active suppose de l'élève qu'il-elle soit capable, dès le début du secondaire, de prendre en main son apprentissage. La pédagogie traditionnelle laisse peu d'autonomie à l'élève pour développer son identité ou sa créativité. La proposition d'une pédagogie mixte paraît en ce sens susceptible de toucher un public plus large, qui pourrait être accueilli quel que soit son parcours (traditionnel ou actif).

Organisation des cours

L'un des défis pour donner vie à ces idées est de les traduire en propositions concrètes. A cette



fin, la grille horaire de la future école est un paramètre essentiel de la mise en œuvre du projet. Il est proposé, par exemple, d'y intégrer des éléments choisis de pédagogie active: l'horaire comprendra une heure d'entraide entre élèves et une heure dédiée au titulariat et au suivi des projets qui se déroulent sur toute l'année. En incluant ces moments de développement dans l'horaire officiel, les fondements du projet peuvent se développer dans de bonnes conditions pour les élèves et les enseignant·e·s et bénéficient de fait d'un caractère inclusif et obligatoire.

Le choix de rendre l'heure d'entraide (et non de remédiation) obligatoire pour toutes et tous diminuera la stigmatisation de «mauvais élèves» et le sentiment de compétition. Les jeunes pourront par contre choisir d'eux-mêmes quelle matière aborder au cours de ce moment d'entraide.

Des semaines dédiées à l'interdisciplinarité permettront de concrétiser certaines études et réalisations, ou encore de planifier des sorties scolaires. La participation conjointe d'enseignant·e·s de sciences, d'art, de langues et de lettres constituera à ces moments un atout pédagogique et participera à la cohérence humaine de l'établissement.

Enseignement par projet

Un thème annuel structurera la composante «active» de l'école. Les élèves participeront au choix du thème, ce qui suscitera un sentiment d'implication dans leur propre parcours scolaire. L'influence du thème sera multiple: source d'inspiration pour illustrer

les cours et base pour développer des projets tout au long de l'année.

Les élèves pourront choisir parmi plusieurs approches (pour leurs projets d'année): réalisation artistique, écriture (via un blog, par exemple), expérimentation scientifique. Ils/elles seront encouragé·e·s à essayer ces différentes approches au cours de leur scolarité.

Une école basée sur l'humain

Dans la future école, le bien-être des élèves et des enseignant·e·s sera une préoccupation quotidienne. Un·e membre du personnel sera en charge de superviser cette composante du projet à titre de coordinateur·rice, il/elle prendra une part active dans la formation de et avec l'équipe. Des actions spécifiques seront également proposées dans le but d'établir un climat de bienveillance et l'intégration positive des différentes cultures en présence dans l'école.

Un tout cohérent

Au final, l'une des forces du projet NES A est sa cohérence: la volonté d'accessibilité, par exemple, se traduira par l'absence de frais d'inscriptions, par une formule de remédiation améliorée, par la valorisation des qualités de chaque élève dans l'élaboration des projets et par leur implication en tant que citoyen·e·s de l'école.

Si vous souhaitez en savoir plus, le site web de NES A reprend le projet pédagogique dans son ensemble: <https://projetnesa.wordpress.com>.

Dans le berceau des inégalités

«Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants» explore en plus de 1000 pages les inégalités sociales dès le plus jeune âge. Une enquête de quatre années, qui croise analyses et entretiens, menée auprès d'une trentaine d'enfants de 5 à 6 ans. Les mécanismes de construction des inégalités deviennent enfin palpables.

«La vie est belle le destin s'en écarte. Personne ne joue avec les mêmes cartes. Le berceau lève le voile, multiples sont les routes qu'il dévoile. Tant pis on n'est pas nés sous la même étoile», chantait IAM en 1997.

30 ans plus tôt, en 1964, Pierre Bourdieu écrivait que *«la cécité aux inégalités sociales condamne et autorise à expliquer toutes les inégalités, particulièrement en matière de réussite scolaire, comme inégalités naturelles, inégalités de dons».*

Ces deux formules pourraient résumer le constat de départ et l'objectif de cet ouvrage sociologique colossal écrit par un collectif de 17 chercheurs et chercheuses, sous la direction de Bernard Lahire, professeur de sociologie à l'École normale supérieure de Paris.

Au travers d'analyses théoriques mais aussi - et c'est l'un des grands intérêts de cet ouvrage - d'études de cas ou «portraits sociologiques» incarnés (menés auprès de 35 enfants âgés de 5 à 6 ans issus de classes «populaires, moyennes et supérieures» -18 sont publiés), cet ouvrage retrace la genèse des inégalités, présentes dès l'enfance, et leur influence sur toute la vie. *«Travailler sur des très jeunes enfants est essentiel étant donné l'importance des effets de la socialisation précoce des individus sur le destin social des individus. Les temps de primes socialisations jouent un rôle décisif dans la formation des*

premières dispositions mentales et comportementales (dispositifs à agir, percevoir, penser, sentir, apprécier, etc.) qui vont les marquer durablement», écrit Bernard Lahire.

Vies augmentées ou diminuées

Pour «donner à voir» et à «ressentir» les inégalités, l'équipe de chercheur·se·s a réalisé les études de cas dans le milieu scolaire, certes, mais aussi au domicile de l'enfant. Ils/elles se sont aussi intéressé·e·s aux processus et acteur·trice·s de la socialisation des enfants (nounous, parents, profs, grand-parents). «Détail» intéressant: l'équipe a décidé de ne retoucher que très légèrement les entretiens *«pour faire apparaître les singularités d'expression et les écarts entre des degrés de maîtrise de la langue».* Une façon de montrer les différences en termes de «capital narratif» et les inégalités qui se jouent dans le langage, selon la maîtrise du français, le vocabulaire utilisé ou l'accent, susceptibles d'engendrer des discriminations.

On croise dans cet ouvrage Ashan, garçon sri-lankais qui vit seul avec sa mère dans un foyer de sans-abris, Libertad, jeune fille rom dont les parents sont considérés comme de «mauvais pauvres», Balkis dont le logement est une voiture, Louis, fils d'instit «programmé pour avoir des facilités», Thibault,

fil d'agriculteurs qui préfère la ferme à l'école, etc.

Pour certains enfants, les loisirs se résument aux sorties au centre commercial alors que d'autres ont déjà visité les quatre coins du monde; alors que certains d'entre eux savent déjà lire et écrire avant leur premier jour d'école, d'autres ne maîtrisent pas bien le français; pendant que des enfants découvrent des musées avec leurs parents, d'autres remplissent leurs documents administratifs. Au-delà des inégalités «classiques» en termes de revenus ou de logement, l'ouvrage nous fait découvrir des façons d'être au monde qui présentent des différences abyssales entre un enfant ou l'autre. Et cela se joue par exemple sur le temps de disponibilité des parents (ou d'une personne payée pour s'occuper de leurs enfants), sur le rapport à l'obéissance, ou à l'autorité, à l'estime de soi...

«Il existe deux formes de réalités», en conclut le sociologue Bernard Lahire: *«La réalité augmentée et la réalité diminuée».* La première permet l'extension de soi tandis que la deuxième impose le repli et la privation: *«Les inégalités qu'elles soient économiques, résidentielles, scolaires, langagières, culturelles, médicales, alimentaires, vestimentaires, corporelles, etc., touchent toutes, d'une façon ou d'une autre, à la question fondamentale de l'accès socialement différencié à toutes les extensions de soi pos-*



Image tirée du film «La vie est un long fleuve tranquille». Dans la maternité d'une petite ville du Nord de la France, deux nouveau-nés sont intervertis. Les familles respectivement victimes de l'échange n'ont vraiment rien en commun: les Le Quesnoy mènent une vie on ne peut plus respectable de bons bourgeois catholiques, tandis que les Groseille vivent dans une HLM grâce à de petites combines. Cette révélation va semer le trouble...

sibles, à toutes les formes d'augmentation de sa réalité ou de son pouvoir sur la réalité. (...) Inversement, pour celles et ceux qui cumulent les 'handicaps' et les manques de ressources, c'est toute la vie qui se restreint. Le temps de vie qui se raccourcit, l'espace qui se réduit, le temps de repos ou de loisirs qui s'amenuise, le confort qui diminue, l'horizon mental et sensible qui se referme, et finalement la maîtrise du monde et d'autrui qui s'affaiblit ou disparaît».

Question de place, question de classe

Les enfants, quand ils rentrent à l'école, ne sont donc pas tous égaux en termes de «savoir-être et savoir-faire» transmis par leur famille. Et l'école compte pourtant sur cet héritage social et culturel sans toujours prendre en considération que tous les enfants n'en disposent pas, ou pas également. Des constats déjà effectués il y a 40 ans par Pierre Bourdieu, et que cette enquête entend remettre en lumière, en insistant sur les premières années de l'enfant. Une réaction aux childhood studies, qui ont directement inspiré la sociologie de l'en-

fance française- qui considèrent l'enfant comme un être libre de ses choix, doté d'une «agency», c'est-à-dire une capacité des individus à agir indépendamment des structures sociales. Sans considérer l'enfant comme un être passif, les auteurs d'Enfances de classe veulent eux souligner «tout ce qui s'impose à lui et sur lequel il n'a pas de prise»: les institutions, les savoirs, les inégalités sociales, etc.

«L'école est le premier grand marché légitime extra-familial sur lequel se rejoue pour l'enfant la question de sa place sociale en tant qu'enfant: sa place dans les perceptions et jugements scolaires des enseignants, sa place dans les rapports d'autorité avec des adultes, sa place de leader ou de suiveur, dans le groupe de ses camarades; sa place dans la compétition tacite ou explicite avec les autres élèves, etc. L'apprentissage de sa position future dans le monde social est ainsi largement déterminée par les classements scolaires, qui traduisent des différences et des inégalités initiales en différences et inégalités proprement scolaires (bon élève/mauvais élève; élève sage/élève dissipé; élève auto-

Extraits

Classes supérieures

L'épanouissement culturel de Lucie, Besançon
Père, écrivain. Mère, enseignante de philosophie

«À la maison, le livre est central, et banal. Ils font partie de la vie quotidienne de Lucie et d'Élise. (...) Objets du quotidien, dont la présence est banalisée, ils n'ont plus rien d'exceptionnel pour des enfants qui peuvent quotidiennement en constater l'usage et en mesurer l'importance aux yeux des adultes. Lucie et Élise voient cependant que les livres ne sont pas des objets comme les autres, qu'ils sont destinés à être lus et qu'il faut pour ça acquérir des compétences qui permettent d'entrer en contact avec eux. L'envie de lire est générée presque naturellement chez les enfants vivant une telle situation, tant ils souhaitent pouvoir à leur tour accéder aux mystères contenus par ces objets.»

«Pierre joue beaucoup avec et sur les mots devant ses filles et les habitude à faire de même. C'est toute une prise de distance esthétique par rapport au langage ordinaire qui est aussi inculquée, et que les filles intériorisent sous la forme de jeux de langage: 'Elles-mêmes aiment bien chercher des rimes par exemple, des choses comme ça' (Pierre). Les parents sont par ailleurs attentifs à la qualité langagière de ce que lisent leurs filles ou de ce qu'elles regardent comme dessins animés. C'est sans surprise que l'on apprend que Pierre apprécie tout particulièrement Claude Ponton: 'Y a pas mal de jeux de mots, des petits finesses d'écriture dans ses livres, parfois tirés par les cheveux. Elles aiment assez bien.'»

nome/ élève en manque d'autonomie, etc.) et produisent un effet performatif pour la suite du parcours», écrit Bernard Lahire. Et cela, dès la maternelle, déjà terrain de ces enjeux. Dans cette lutte de places, certaines familles rencontrées dans le livre poussent leurs enfants à l'effort, d'autres (davantage issues de classes moyennes) défendent - au nom de leurs valeurs mais aussi par manque de revenus suffisants pour rester dans la compét' - le bien-être de leur enfant (et se tournent par exemple vers les pédagogies alternatives) tandis que d'autres encore, issues de milieux populaires, sont bien vite hors-jeu dans cette course.

On le sait. L'égalité dans les systèmes scolaires est loin d'être acquise, en France (lieu de cette enquête) ou en Belgique, dont l'enseignement est parmi les plus inégalitaires d'Europe. 50 pourcents des élèves provenant d'un milieu socio-économique désavantagé sont concentrés dans les écoles de moindre qualité, rapportait un rapport de l'OCDE en 2018, contre 48 pourcents dans le reste de l'Europe.

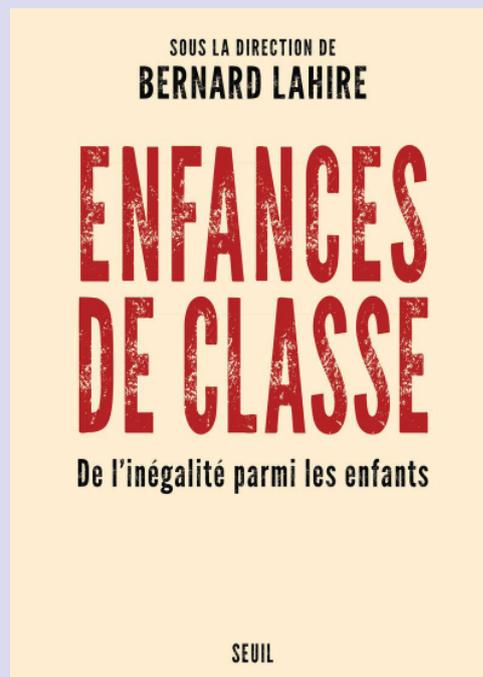
L'école peut-elle corriger les inégalités? Si l'ouvrage relate par exemple la mobilisation de parents pour la régularisation d'une élève, il reste assez pessimiste sur le rôle de l'école pour réduire les inégalités. Et si certain-e-s parviennent à «rattraper le capital culturel», les transfuges de classe restent rares.

Mais là n'est pas vraiment la question, selon Bernard Lahire, puisque les enfants n'arrivent pas tous dans le même état à l'école. L'école ne peut donc pas tout... C'est tout un ensemble de politiques sociales - lutter contre le chômage, contre le mal-logement, rendre plus accessibles les activités culturelles, renforcer les services publics - qui sont nécessaires pour combattre ces «vies diminuées». En attendant, en montrant des conditions d'existence et des expériences parfois méconnues, en décryptant avec précision les déterminismes (même les plus microscopiques) qui se jouent dès le plus jeune âge, l'ouvrage sort lecteur-trice-s, parents, responsables politiques, et enseignant-e-s de leur «cécité aux inégalités sociales» et qui sait, transformera certains regards de mépris en action de contestation contre cet «ordre inégal des choses».

Extraits

Classes moyennes

Mathilde: distinction et discipline, Nantes
Parents fonctionnaires d'État.



«Le 'bon goût' et le distinctif caractérisent aussi les choix vestimentaires faits pour Mathilde. Comme sa mère, elle aime être 'bien habillée'. La maîtresse dit qu'elle 'aime choisir ses vêtements' et qu'elle met souvent des vêtements de danse (jupe rose à volants et collants). Coquette, elle est sensible au regard et aux compliments de ses camarades sur ses vêtements.»

«Les règles et les sanctions sont nombreuses dans la famille de Mathilde. Isabelle explique: 'Alors pour la discipline, on leur rappelle régulièrement qu'il faut obéir du premier coup, ce qui est toujours pas bien acquis, j'imagine que c'est normal. On leur rappelle des règles relatives à la nudité, qu'on se balade pas tout nu même en famille, que du coup si ils se changent c'est dans leur chambre, si ils se mettent tout nus pour aller se laver, c'est une fois qu'ils sont dans la salle de bains. Faut avoir des règles'. (...) Les parents ont même instauré une règle très stricte

concernant l'usage de la vieille PlayStation du père. Les enfants faisant du sport, ils n'ont pas droit de jouer à la Playstation que s'ils ont fait une activité sportive dans la journée.»

Classes populaires

Libertad: la vie très précaire d'une petite fille rom, Lille
Mère, sans emploi. Père, au moment de l'entretien, employé de la ville. Arrivés en France en 2007.

«De manière générale, les rapports qu'entretient la famille avec les différentes institutions sont marquée par l'incompréhension et les tensions. L'attitude des parents se caractérise par d'importants écarts à l'égard des normes de comportements institutionnelles, témoignant d'une discordance entre la logique de socialisation familiale et la socialisation institutionnelle. Tout d'abord, les démarches à effectuer en vue d'obtenir des papiers d'identité et des autorisations de travail génèrent la confusion. Arrivés en France en 2007, les membres de la famille de Libertad obtiennent, grâce à la mobilisation d'un comité de soutien très actif dans leur école, un titre de séjour et une autorisation de travail en 2012, les deux étant liés: 'Y'en ai pas le titre de séjour. Y'en ai pas travail'».

«À leur domicile, il n'y a ni montre, ni réveil, ni horloge, ni aucun appareil électroménager affichant l'heure. Les téléphones portables sont les seuls objets permettant de mesurer le temps utilisés par les parents. Le rapport spontané au temps dans le contexte familial, qui s'oppose au rapport objectivé qui a cours dans le contexte scolaire, met Libertad en difficulté car elle arrive systématiquement en retard.»

«Jeune enseignant : toutes ces choses que l'on ne m'a jamais dites»

Si énormes soient-ils, ces chiffres sont connus de tous : plus de 40% de nouveaux·elles enseignant·e-s quittent leur emploi dans les 5 premières années d'entrée en fonction. Ce pourcentage alerte sur un phénomène souvent qualifié de «décrochage enseignant» pour mettre en perspective et contrebalancer l'idée selon laquelle seuls les élèves sont concernés par le décrochage.

La question qui se pose alors est la suivante : Pourquoi donc tant de nouveaux enseignant·e-s font le choix de quitter rapidement la fonction ? S'agit-il véritablement d'un choix ? Cet article se propose de décrypter certaines causes du décrochage. Parmi tous les facteurs à l'origine des maux enseignants, réside souvent une forme de désillusion entre l'imaginaire, les attentes cultivées (voire entretenues) tout au long de la formation initiale et les situations vécues et rencontrées sur le terrain. Bien entendu, le format relativement réduit de ce texte impose des choix. Il ne s'agit pas de tendre à l'exhaustivité mais d'enclencher une réflexion générale, alimentée par des vécus de terrain.

Des «nouveaux» enseignant·e-s décrocheur·euse-s ?

Dans la littérature sur le sujet, le décrochage des nouveaux enseignant·e-s est considéré comme un «départ volontaire et prématuré de la profession enseignante». C'est notamment la définition donnée par la chercheuse Doune Macdonald. Cependant, cette définition est à prendre avec des pincettes pour la raison suivante : qu'entend-on par cette prétendue base volontaire ? L'analyse de nombreuses recherches sur le sujet permet de nuancer cette affirmation. En réalité, le départ prématuré revêt très rarement

un caractère volontaire. Il s'agit plutôt de volontés basées sur la rencontre de défis et difficultés majeurs qui poussent à ne plus percevoir d'autres issues que celle de quitter. Il est également important de remarquer que le phénomène du décrochage enseignant, s'il est particulièrement répandu chez les enseignant·e-s débutant·e-s : «présente des caractéristiques généralisables à l'ensemble de la profession enseignante. (...) plusieurs des facteurs de décrochage recensés (...) sont applicables à l'ensemble des enseignants décrocheurs, qu'ils soient débutants ou non, même s'ils semblent être plus répandus chez les premiers» (Thierry Karsenti, Simon Collin et Gabriel Dumouchel).

Possible d'avoir un GPS ?

Débuter dans l'enseignement, c'est d'abord se familiariser avec une (parfois même des) école(s). Les premières semaines ressemblent souvent à l'entrée dans un labyrinthe, entre le repérage des endroits-clés, des lieux communs, des différents niveaux de classes qui se déclinent parfois en une variété de lettres de l'alphabet, si bien qu'un GPS ne nous paraîtrait pas superflu. Parallèlement à ce travail d'appropriation de l'espace, il faut encore pouvoir repérer toutes ces nouvelles têtes qui vont, au fur et à mesure de l'année, devenir nos pairs. Quel-le nouvel-le enseignant·e n'a pas vécu cette période phare du «C'est quoi

ton nom déjà?» entendu ou prononcé 14 fois dans la même journée ?

Pour rajouter encore un petit peu de piment à cette fastidieuse entreprise de familiarisation avec les lieux dans lesquels on s'insère, connaître les noms et prénoms ne suffit évidemment pas, il faut encore pouvoir repérer les fonctions, formelles et informelles, de chacun et chacune. Là encore, les débuts sont ponctués de confusion entre les un·e-s et les autres, d'un important travail de mémorisation, et d'une charge cognitive considérable pour essayer de maîtriser tout cet espace et les interactions qu'il amène.

Enseignant·e mais humain·e avant tout

Si l'enseignant·e rencontre d'emblée des défis colossaux sur le plan pédagogique (que nous développerons plus tard) les dimensions affectives et relationnelles de la fonction ne sont pas à occulter : relations aux élèves, relations aux pairs, relations aux externes, relations aux parents, relations à la direction et à la hiérarchie. Le métier d'enseignant·e implique naturellement des interactions avec autrui et une série d'obstacles sont rencontrés par les jeunes enseignant·e-s à ce propos : «Enseignant oui, mais humain avant tout.» La dimension sociale du métier implique un investissement relationnel important du/de la praticien·ne, la

rencontre de situations qui mettent en jeu des facteurs affectifs et personnels. Souvent, le-la futur-e enseignant-e en formation n'est pas suffisamment conscient-e de cette place importante et n'y a pas été suffisamment confronté-e. Le focus est mis tout naturellement sur la maîtrise pédagogique et/ou didactique au détriment de la gestion humaine et relationnelle pourtant si déterminante au sein de l'école. Quel-le stagiaire a eu la chance de participer à une réunion de parents individuelle pour se rendre compte de tous les enjeux qui s'y cachent?

«Ah bon les élèves ne sont pas nés dans les choux?»

Des défis relationnels, l'enseignant-e débutant-e (mais pas que) doit en relever d'emblée avec une série considérable d'acteurs et actrices. L'une des relations qui suscite le plus de crainte est le lien avec les familles. Le-la futur-e enseignant-e en formation initiale ne peut que rarement se rendre compte de l'impact des familles et des rôles qu'elles jouent ou peuvent jouer. Lorsqu'on interroge des futur-e-s enseignant-e-s ou de tout jeunes diplômés fraîchement rentrés en fonction, il ressort significativement qu'une majorité d'entre eux ne pensent l'élève que dans son individualité, en omettant presque qu'il puisse avoir une famille dont le rôle est décisif. Les parents, qui semblent tout au long de la formation initiale, faire office de figurant-e-s sont en réalité des acteur-trice-s de premier plan.

Les nouveaux-elles enseignant-e-s se retrouvent ainsi confrontés à des situations complexes qui peuvent engendrer un grand inconfort, voire une perte de confiance en soi. Comment résister quand les parents, sous couvert d'avoir été à l'école et de la «facilité» (sic) de la matière à enseigner, t'expliquent encore davantage qu'à tes collègues chevronné-e-s, comment enseigner. Qui n'a pas connu comme jeune enseignant-e le sempiternel: «Vous venez d'arriver mais sachez qu'avec Mme Untel, ça se passait comme ça» ou «de mon temps, on apprenait tout par cœur et regardez ça a très bien fonctionné, je suis devenu avocat quand même». Ici c'est la question de la reconnaissance de la profession tout entière qui se joue.

S.O.S gestion de classe en détresse

Parmi les facteurs qui reviennent très fréquemment pour expliquer les difficultés et les décrochages des enseignant-e-s débutant-e-s, la gestion de classe semble

être un point-clé. La planification des apprentissages, la gestion du temps, l'absence d'expérience dans certains niveaux d'enseignement, la prise en compte du projet pédagogique de l'école et des «méthodes» pédagogiques qui en découlent sont autant de facteurs anxigènes lors de l'entrée dans le métier. Tous ces aspects concourent à accentuer davantage le fossé entre ce qui est imaginé par l'étudiant-e en formation initiale et les réalités de terrain. Parmi les nouveaux enseignant-e-s que nous avons questionné-e-s, nombreux-ses sont ceux-celles qui abordent ce passage du statut de stagiaire à celui d'enseignant-e comme étant «un passage douloureux où ce que nous avons imaginé se casse littéralement la figure à l'épreuve de la réalité.» L'image de la classe gérée de main de maître où l'ensemble des élèves auraient envie d'apprendre se fissure pour faire place à cette prise en main seul(e) d'un groupe d'élèves dont on devient le-la référent-e et avec lequel on doit établir ses propres règles, structures, habitudes, etc. Cette responsabilité et cette «liberté» peuvent être anxigènes pour les enseignant-e-s novices. Heureusement, des collègues plus ancien-ne-s peuvent être d'un grand secours face à ces premières difficultés, en donnant leurs «trucs et astuces» et en rassurant le-la jeune collègue: «Oui, pour eux aussi, il y a x années, les premiers mois ont été difficiles».

Du caractère exigeant et chronophage de la profession

Au-delà des exigences propres à la familiarisation avec les lieux et membres de l'équipe éducative, d'autres exigences bien plus considérables entrent en compte. Le métier d'enseignant impose de fait une charge de travail et un temps conséquent à fournir quotidiennement (préparations, évaluations, corrections, organisation d'événements, récoltes de matériel, travail collaboratif, etc.) S'il y a bien une caractéristique qui fait la spécificité du métier enseignant, c'est cette inexistante et impossible scission entre la vie professionnelle et la vie privée. L'enseignant-e emporte automatiquement une partie de l'école jusqu'à son domicile. Exit donc une partie de la vie sociale, condamnée par la redoutable et répandue formule «Je ne peux pas, j'ai prépa». En parallèle, toute la famille de l'enseignant-e sera mise à contribution pour manger des yaourts dans des pots en verre de la marque X dans un temps très court pour avoir le nombre de photophores suffisant pour le marché de



Noël. L'entourage découvrira aussi avec un certain étonnement, voire un certain effroi, qu'un-e enseignant-e peut rapidement se transformer en écurieil et qu'un stock de matériel potentiel pourra s'accumuler très rapidement (passant des bouchons en plastique, par les bouteilles de formats originaux pour étudier les capacités, ou la boîte du Toblerone qui est juste géniale pour étudier les solides).

Les «joies» de l'administratif

Contraignantes, mais aussi chronophages et éventuellement anxigènes, les tâches administratives assignées aux (nouveaux-elles) enseignant-e-s représentent une des plaintes majeures. L'enseignant-e se transforme très souvent en employé-e administratif-ve: rédaction d'avis, registre de présences, récolte de sous, et bien d'autres activités font partie de son quotidien. Rares sont les expériences de stage en formation initiale qui permettent d'ailleurs aux futur-e-s enseignant-e-s de se rendre compte de cette part considérable dans leur fonction. À l'entrée sur le terrain, quelle n'est pas la surprise de nombre d'entre eux-elles face à ces nouvelles missions totalement inattendues, inédites et inconnues. Il faut alors tout apprendre, tout assimiler en un temps très court: celui de l'urgence de



Au rayon des surprises

Dans la catégorie «surprise» comme jeunes enseignant·e-s, une série de réalités sont complètement inédites. Voici les témoignages d'une série d'entre eux sur ces aspects du métier dont on ne leur a jamais parlé.

«Je ne m'imaginais pas devoir aller en pyjama à l'école pour la journée de solidarité aux enfants malades, j'ai dû m'acheter un pyjama que j'étais prête à mettre face à mes élèves, mes collègues et ma direction» (Chloé, enseignante en 6^e primaire).

«Les anniversaires, on ne m'a jamais dit que ça prenait autant de temps: j'ai découvert 22 fois avec un bonheur tout relatif (un cake, un couteau, des gobelets, de l'eau) voire une horreur complète (le gâteau à la crème, l'absence de serviette, la quantité pharaonique) cette habitude de ma nouvelle école» (Charles, enseignant en 3^e maternelle).

«On ne m'avait pas dit que j'allais devoir pour la piscine avoir BAC+3 en coiffure: après avoir fait en sorte que tout mon groupe des filles aient mis son maillot dans le temps imparti, sans avoir une tonne de vêtements mélangés par terre, attaché correctement les cheveux de l'ensemble des filles, placées en rang d'oignon en les aidant toutes à mettre leur bonnet tout en essayant de ne pas leur arracher les cheveux, avec pour clôturer ce marathon, me prendre la remarque aimable de mon collègue prof de gym qui me dit qu'il ne leur reste plus que 5 minutes dans l'eau, j'ai cru que j'allais fondre en larmes au bord de la piscine» (Eva, titulaire de 1^{re} primaire).

«Après avoir passé une semaine en classe verte, véritable Koh-Lanta du monde enseignant, t'entendre dire par les parents tout heureux de récupérer leur enfant: 'Alors c'était chouette cette semaine de vacances?'. Comment leur expliquer gentiment que non gérer 24h/24 les enfants du déjeuner, aux activités, en passant par les douches, les veillées et le réveil en pleine nuit de certains, ce n'est pas vraiment ma définition du mot vacances» (Naïma, titulaire de 4^e primaire).

Nous sommes certaines que beaucoup d'enseignant·e-s, jeunes et moins jeunes, se retrouveront dans ces témoignages.

l'action, le plus répandu dans l'enseignement.

Enseignant·e à tout faire

À travers ces difficultés déjà présentées plus avant et vécues par les nouveaux·elles enseignant·e-s, nous pouvons constater à quel point la fonction revêt un caractère éminemment multidimensionnel. Employé·e administratif·ve et transmetteur de savoirs, l'enseignant·e doit également être bricoleur·euse, infirmier·e, psychologue, organisateur·trice d'événements, expert·e-comptable, assistant·e social·e et bien d'autres choses encore. Ces multiples casquettes entraînent des difficultés: comment gérer simultanément tous ces rôles et quand s'arrêtent-ils? On peut aisément imaginer que ces derniers peuvent être, à plus d'un titre, très lourds à porter pour une seule et même personne: surcharge émotionnelle, cognitive, voire même physique. Au contraire d'un médecin, l'enseignant·e n'est pas supposé·e être de garde, pourtant, rencontrer des parents au supermarché relève parfois de la réunion individuelle improvisée.

Quand la fin d'année se profile à l'horizon...

Après avoir survécu à tous ces défis voilà que sonne enfin la fin de l'année. Ce n'est

pas sans émotion que le/la jeune enseignant·e quitte ses élèves (une tonne de dessins sous le bras). Cependant, c'est loin d'être la fin des difficultés. Les derniers moments de l'année scolaire sont souvent source de stress importants (fête d'école, évaluations sommatives, etc.). Il faut alors anticiper l'année scolaire prochaine avec son lot d'angoisses «Vais-je pouvoir rester dans cette école?», «Avec quel collègue vais-je travailler?», «Quelle sera ma classe?», «Et si je ne reste pas ici, où vais-je atterrir?». Arrivés en toute fin de course avec l'impression d'avoir couru un marathon de longue durée, l'heure est au tant enviées «vacances», celles qui devraient permettre aux enseignant·e-s de se remettre des défis vécus pour en affronter aussitôt de nouveaux, mais qui s'apparentent souvent à un mois de remise en forme et un mois de préparation pour ceux qui ont la chance de connaître leur affectation.

Des bouées de sauvetage possibles?

Notons toutefois que certaines écoles font preuve de créativité et d'empathie pour atténuer les difficultés liées à l'entrée dans le métier. Parmi toutes ces initiatives, épinglons-en quelques-unes: un système de tutorat d'un·e enseignant·e plus chevronné·e, des «journées jeunes enseignants», «vis ma vie» (possibilité d'aller assister en tant que jeune enseignant·e à un cours dans une classe parallèle), le kit de l'enseignant·e (matériel de base, plan de l'école, habitudes et projet de l'école), renforcement de l'aide au sein de la classe, colis de ressources pédagogiques, plateforme de ressources numériques de l'école. Ces initiatives annoncent les prémises d'une réflexion plus importante qui tend à se formaliser via le Pacte pour un enseignement d'Excellence et les décrets relatifs à l'accueil des jeunes enseignant·e-s.

«J'entretiens l'émerveillement»

Ce mois-ci, rencontre avec une institutrice réconciliée avec les sciences et les mathématiques: Ingrid De Waal.

Ma mère était institutrice. J'ai toujours été attirée par l'univers de l'école primaire. Mais pour faire autre chose que ma mère, j'ai entrepris d'autres études, et je suis devenue assistante de direction. Après une bonne dizaine d'années, j'ai fini par me lancer dans les études d'institutrice. Ce n'est pas plus mal d'avoir fait cela un peu sur le tard. J'ai commencé avec une maturité, une expérience de vie que je n'aurais pas eues à dix-huit ans. Et maintenant, je sais que c'est le métier qui me convient.

Éduquer: En quoi consiste l'enseignement des sciences en primaire? Y a-t-il des programmes à suivre?

Ingrid De Waal: Oui, il y a des programmes axés sur des savoirs, par exemple le système digestif, le cycle de l'eau, etc. Mais on introduit également la démarche scientifique: observer, se questionner, tâtonner, émettre une hypothèse. Il est difficile d'évaluer cela, donc lors du CEB, les enfants sont quand même surtout évalués sur des savoirs et sur l'interprétation d'informations, de documents.

Éduquer: Concrètement, comment vous y prenez-vous pour enseigner les sciences en primaire?

IDW: J'essaie de partir du vécu de la classe. Dans mon école, les enfants apportent le matin des «surprises». Un objet, une plante, quelque chose qu'ils ont trouvé ou rapporté de voyage... Par exemple, un élève vient avec un cristal; alors on va parler de la formation des cristaux. Et on peut, en les guidant, les orienter vers les savoirs qu'ils doivent avoir acquis en fin de primaire.

Un autre exemple avec la vie de la classe: on a un grand tas de déchets de jardin devant l'école. Les enfants ont commencé à jouer dedans et se sont rendus compte qu'il y faisait chaud. Une de mes élèves y a mis une brique à la récré de 10h, et elle est revenue à midi m'expliquer son expérience et a montré la brique chaude. On a mis des briques, on a relevé la température, c'est monté à 50 degrés! On a parlé de décomposition, de chimie, etc.

Donc je saisis au vol les occasions. Parfois j'aimerais bien avoir les connaissances pour répondre à toutes les questions, mais je ne les ai pas. C'est en cela que nous, instits primaires, sommes des généralistes et non des spécialistes. On n'a pas le temps ni les compétences pour répondre aux questions les plus pointues. Alors on cherche à l'extérieur, auprès de parents

parfois. Sinon ce n'est pas grave. Une institutrice n'a pas besoin de connaître les réponses à toutes les questions.

Parfois, on fait appel aux Jeunesses Scientifiques qui ont le matériel et l'expertise pour faire faire des expériences aux enfants. Ce que j'aime, c'est créer une surprise, un émerveillement, qui vont provoquer le questionnement, la curiosité et l'envie d'en savoir plus.

Éduquer: Et les mathématiques?

IDW: Quand j'ai étudié pour devenir institutrice, à 33 ans, c'était difficile, surtout en mathématiques (rires). Mais le fait d'apprendre à apprendre les mathématiques, ça a décoincé quelque chose. J'ai maintenant énormément de plaisir à enseigner les mathématiques. C'est une sorte de revanche sur moi-même, d'enseigner ce qui auparavant ne me plaisait pas. J'ai été obligée de décortiquer tous ces concepts, toutes ces démarches. Donc j'explique les mathématiques plus facilement.

Éduquer: On enseigne mieux les matières sur lesquelles on a peiné?

IDW: Oui, dans mon cas, on peut dire ça. J'adore enseigner les maths et les sciences, alors que j'ai peiné dessus.

En lisant des livres d'histoire des sciences, on pourrait croire que la science ne progresse qu'avec des Marie Curie, des Darwin et des lauréats de prix Nobel. Mais la science avance aussi - et peut-être surtout - grâce à des millions de modestes acteurs et actrices de l'ombre: chercheur-se-s., bien sûr, mais aussi professeur-e-s, inventeur-se-s, instituteur-trice-s, technicien-ne-s, amateur-trice-s, etc., qui mettent leur engagement et leurs convictions au service de la science et de sa diffusion. Au travers de quelques entretiens, nous voulons présenter diverses facettes vivantes de la science incarnée par des personnes passionnées.



«On va observer les choses de la vie. Il y a un chantier en face de l'école? On va voir, poser des questions, dessiner...»

Éduquer: Concrètement, comment enseignez-vous les concepts mathématiques?

IDW: Certains élèves ont vraiment besoin du passage par le concret. Alors j'essaie de manipuler au maximum. Pour les fractions, par exemple, on va construire des bandelettes. On va voir sur les bandelettes les équivalences des fractions, un demi égale deux quarts égale quatre huitièmes. Il y a moyen de rendre très très concrets les problèmes de partage et de fractions.

Pour apprendre la table de multiplication, on construit des rectangles. On fait un jeu de bataille: «qui va gagner entre sept fois neuf et huit fois huit?». Et en même temps, on travaille sur l'aire.

Mais encore une fois, je pars de ce qu'ils apportent, de ces «surprises». Un matin, il y avait une noix de coco et une betterave sucrière. On a fait une expérience: on a mesuré les volumes par immersion. On a travaillé la physique, les volumes, les masses, on s'est interrogé sur les raisons de la flottabilité. Du coup, on fait des mesures, des mathématiques, de la physique.

Éduquer: Vous parlez beaucoup de ces «surprises»!

IDW: Oui, ce sont des points de départ pour toucher à différents points du programme. Avec cette betterave par exemple, on écrit un compte rendu de l'expérience, on fait une production écrite pour raconter le chemin de la betterave. On peut tenir une semaine avec une betterave!

Les enfants sont attachés à leur objet;

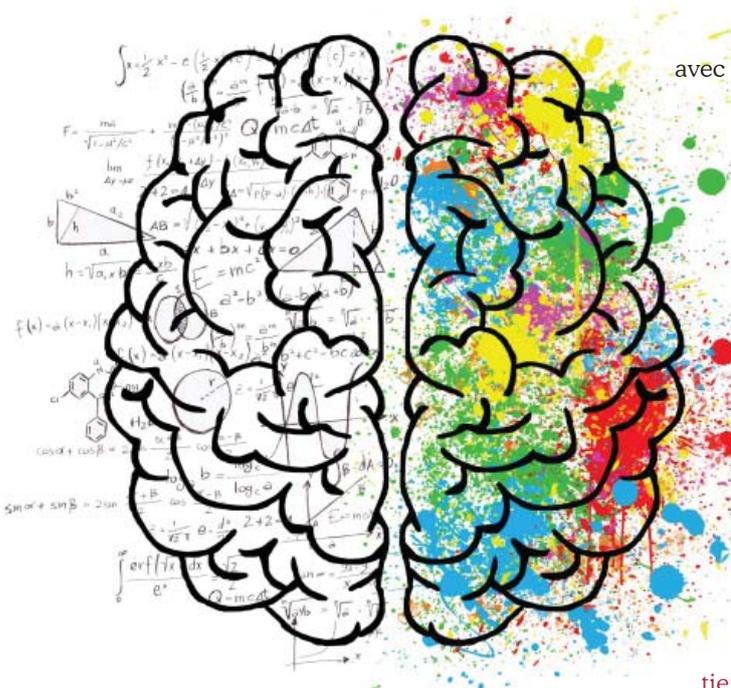
c'est évident qu'en travaillant à partir de leurs trouvailles, ils seront plus impliqués et apprendront mieux. Il faut honorer chacune d'entre elles, même si parfois c'est difficile de savoir ce qu'on va en faire (rires). C'est en tout cas une base importante du travail dans mon école.

Éduquer: Parlez-nous de cette école: Wal-Active, à Rebecq...

IDW: Nous nous inspirons de Freinet et Decroly, de ce qu'on appelle généralement les pédagogies actives. On va observer les choses de la vie. Il y a un chantier en face de l'école? On va voir, poser des questions, dessiner... On voit ainsi plein de choses de manière transversale. Observation, démarche scientifique, questionnement, tempête d'idées... À partir de là, on construit, toujours si possible en guidant vers les contenus du programme. Beaucoup de choses dérivent de la vie de classe, comme avec mon histoire de compost chaud. On est tout le temps en train de rebondir sur ce qui se produit en classe. Le revers de la médaille, c'est qu'on ne sait jamais ce qui va se passer. Ce n'est pas toujours évident.

Éduquer: Que pensez-vous des programmes?

IDW: Je trouve que les matières autres que français et logique mathématique (par exemple: compétences musicales, scientifiques, interpersonnelles) ne sont pas assez valorisées. Pourquoi? Entre autres parce que c'est plus difficile à évaluer. C'est dommage:



on limite le programme à ce qu'on sait évaluer, à ce qui est quantifiable.

Éduquer: Qu'est-ce qui est important pour vous dans l'enseignement des sciences en primaire?

IDW: Plus que les savoirs en eux-mêmes, c'est d'entretenir l'émerveillement; émerveillement qui va provoquer le questionnement, la curiosité. Les savoirs, après, ils pourront toujours les chercher. Il y a plein d'accès à ces informations. Mais il ne faut pas penser que les compétences ne doivent être que «utiles». Il y a aussi la simple curiosité, même si ça ne «sert à rien».

Éduquer: Quels sont les questionnements des enfants du point de vue scientifique? Mécanique? Écologique?

IDW: Je ne vois pas tellement de questionnements mécaniques. Plutôt des interrogations quasi-métaphysique ou cosmologiques: quelle est notre place dans l'Univers? C'est quoi le Big Bang? Et beaucoup de préoccupations écologiques. Un enfant a failli se faire lyncher en classe en racontant que son papa a laissé des déchets dans la forêt (rires)...

Éduquer: Pensez-vous qu'un-e instituteur·trice a du poids dans la trajectoire d'une personne?

IDW: Bien sûr qu'on a un poids. On passe beaucoup de temps avec eux, contrairement au secondaire. À cet âge-là, un enfant vous croit! Ce qu'on dit, ce qu'on fait

avec eux, est important.

Une fois j'ai recroisé un ancien élève. Il m'a dit: «Tu te rappelles quand on a fait ceci et cela...».

Aucun souvenir!

Mais lui, ça l'avait marqué de manière très forte. Cet enfant avait un souvenir lié à une émotion. On sème des choses, on ne sait pas quoi, et peut-être que dix ans après ça donne une envie - une vocation, qui sait?

Éduquer: Votre métier est très féminisé. Un enfant a de grandes chances de ne voir que des femmes pendant toutes ses primaires. Pensez-vous que cela pose problème, qu'il devrait y avoir plus de mixité hommes-femmes dans votre métier?

IDW: Non, pour les enfants, je ne vois pas du tout en quoi cela pourrait poser problème. Pour les ambiances d'équipe en revanche, peut-être...

Éduquer: Qu'est-ce qui est difficile dans votre métier?

IDW: (long silence) L'évaluation. Il y a un paradoxe. On nous demande de différencier, ce qui est très bien. Par exemple, je n'ai pas les mêmes exigences pour un dyspraxique que pour l'enfant moyen, même si mon but est de tirer tout le monde vers le haut. Donc différenciation, très bien. Pourtant, à la fin, clac, ils ont cette évaluation, le CEB, qui est la même pour tous (sauf demande spécifique certes), qui ne tient pas compte des progrès, de là où vient l'enfant.

Je me rappellerai toujours d'un enfant originaire du Brésil, qui ne parlait pas français. Évidemment c'était difficile, il était rase-mottes partout. Mais au bout de deux ans, il avait fait des progrès magnifiques, notamment linguistiques. Et au CEB, il a échoué avec 48 pourcents. On l'a bloqué. J'étais furieuse. On ne prenait pas en compte les progrès qu'il avait fait!

Pourquoi évaluer? Je pense que c'est inutile. L'école n'en a pas besoin. Nous, les profs, nous voyons bien si les élèves évoluent et progressent, chacun à son rythme.

Bien sûr j'utilise une grille critériée avec les différentes étapes pour atteindre l'objectif visé. C'est une grille qui aide l'enfant à savoir où il en est, à corriger le tir la prochaine fois. Mais pas pour barrer la route, ni pour comparer. Le portfolio aussi est un bel outil. Grâce aux grilles de compétences, l'enfant est conscient de là où il est, de là où il doit et peut aller.

Éduquer: Et qu'est-ce qui est gai dans votre métier?

IDW: J'en reviens toujours à l'émerveillement. Que l'école reste un plaisir, un lieu où l'on puisse découvrir et s'amuser. Pour moi c'est le cas. Un élève est venu vers moi récemment et m'a déclaré: «J'aime bien la classe avec toi; j'ai l'impression de découvrir des choses tous les jours». Quand un enfant me dit ça, je sais pourquoi je fais ce métier.